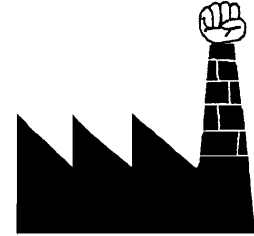


# A CONTRE COURANT

## syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



### Une autre démocratie est possible, et nécessaire

Toute l'histoire du Parti Socialiste est faite de belles promesses brillamment claironnées suivies de pitoyables abandons promptement camouflés. Parce qu'il faut bien être réaliste, voyez-vous... Parce qu'on ne peut pas faire autrement, n'est-ce pas ?... L'abandon peut mener très loin : beaucoup de députés socialistes en 40 n'ont pas pu faire autrement que de voter les pleins pouvoirs à Pétain. Mais jeter la pierre aux seuls socialistes français serait injuste. Leurs homologues de tous les pays n'ont guère fait mieux, quand ils n'ont pas fait pire là où les luttes sociales n'ont pas eu la vigueur qu'elles ont pu parfois avoir en France.

Bref, si les élections françaises de 2007 se déroulent "normalement", comme les précédentes, dans un climat de relative paix sociale, et si les socialistes reprennent le pouvoir, on aura droit ensuite, c'est évident, au classique et désolant scénario de capitulation devant les exigences du capital. Une partie de l'opinion ne veut pas le voir et continue d'accorder crédit au P.S. C'est plus ambigu pour les leaders de la gauche de la gauche : tout en tenant des propos critiques, ils s'inscrivent sagement dans la logique électorale et donc la renforcent. Ils vont donc renforcer à l'insu de leur plein gré la gravité des mesures anti-sociales d'après élections ! Et ce n'est pas le refus de choisir le moins mauvais candidat au 2<sup>ème</sup> tour qui change grand chose : quand la mécanique est lancée, elle nous conduit inéluctablement là où les forces sociales dominantes ont décidé de nous amener.

D'où vient cette perte périodique de lucidité de la gauche de la gauche qui - à l'exception d'une partie des libertaires - accepte de rejouer, encore et encore, à un jeu où les dés sont si manifestement pipés ? On a même entendu José Bové déclarer qu'il peut gagner la Présidentielle... Mais oui, José, mais oui... Et ACC pourrait bien aussi fêter son dix millionième abonné avant Noël !

A l'extrême gauche, les leaders nous expliquent que s'ils ne présentent pas de candidats, les idées qu'ils défendent resteraient méconnues. A gauche, on nous rappelle qu'avec la droite ce serait pire. Des arguments entendus mille fois et démentis par les faits presque autant de fois. Des arguments qui sont aussi un aveu : dans l'esprit de leurs auteurs c'est l'élection qui est prioritaire; elle occulte le reste, parfois totalement; elle cache et fait oublier qu'on ne pourra pas faire l'économie d'un affrontement *social* majeur avec la bourgeoisie; elle cache et fait oublier que les opprimés ont intérêt à engager cet affrontement en période électorale, lorsque les élites sont un peu affaiblies; elle cache et fait oublier qu'une *autre démocratie* est possible - et nécessaire, si l'on veut vraiment un autre monde.

Il s'agit de cette démocratie qui s'épanouit dans les luttes pour dépasser rapidement en pertinence et en vertus émancipatrices toutes les pratiques antérieures. Elle peut même avoir, momentanément, des effets étonnants sur certains élus : sous son influence, lors des grèves de 36, ils se prononcent pour les congés payés, les quarante heures, etc. Les mêmes, "libérés" 4 ans plus tard de cette influence, peuvent aller jusqu'à voter Pétain...



# La précarité au cœur du rapport salarial

Pour introduire ce thème, je reviendrai rapidement sur le récent mouvement de mobilisation contre feu le CPE, plus précisément sur deux éléments de ce mouvement qui ont attiré mon attention. D'une part, un des multiples détournements de l'acronyme CPE auxquels ce mouvement a donné naissance: «*CPE = chômage, précarité, exclusion*». Détournement symptomatique de la signification générale de ce mouvement qui, au-delà du CPE, a manifesté une exaspération générale, particulièrement dans la jeunesse lycéenne et étudiante, face au chômage de masse, à la précarité salariale et à l'exclusion socio-économique qui constitue la toile de fond et même la réalité immédiate d'un nombre grandissant de jeunes, de personnes dans leur phase d'entrée dans la vie. D'autre part et simultanément, la revendication implicite et souvent même explicite du contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps plein comme norme d'emploi salariale, comme seule forme acceptable, voire comme seule forme 'vraie' de l'emploi. Le seul vrai emploi (salariné) serait un CDI à temps plein.

Le rapprochement entre ces deux éléments suggère que, dans l'esprit de beaucoup des jeunes qui se sont mobilisés contre le CPE, tout se passe comme si salariat, d'une part, chômage, précarité et exclusion socio-économique, d'autre part, étaient non seulement des réalités *contraires* mais, plus fondamentalement même, *étrangères* l'une à l'autre. Comme si chômage, précarité et exclusion n'avaient rien à voir avec le salariat, comme s'ils en étaient en quelque sorte une *dénaturation* ou une *perversion*; ou, inversement, comme si le salariat, le vrai, n'avait rien à voir avec le chômage, la précarité ou l'exclusion.

Ces représentations vulgaires des rapports entre salariat, d'une part, chômage, précarité et exclusion, d'autre part, rejoignent ainsi un certain nombre d'approches pseudo savantes sur les mêmes sujets qui ont été soutenues au cours des deux dernières décennies. Approches qui comptent parmi celles qui ont connu la plus forte audience non seulement dans les milieux académiques mais encore dans le grand public. Je me limiterai à deux exemples.

\* Le premier concerne l'émergence dans la décennie 1990 d'un nouveau paradigme sociologique et politique: l'*exclusion*. L'exclusion est un concept relativement récent. Il ne prend son essor que dans la seconde moitié des années 1980, dans un contexte sociopolitique bien particulier, caractérisé tout à la fois par:

- la persistance et l'aggravation de la crise économique et de ses effets sociaux: montée générale du chômage (et notamment du chômage de longue et très longue durée), développement de la précarité (des formes précaires d'emploi), incapacité de certaines catégories de la population à accéder à l'emploi salarié ou à s'y maintenir;

- aggravation générale des inégalités sociales: non seulement des inégalités de revenus et de patrimoine, mais des inégalités face au logement, à la santé, à l'éducation, à la participation à la vie politique;

- la conversion de la gauche gouvernementale (arrivée au pouvoir en 1981) aux politiques néo-libérales libéralisant et dérégulant les marchés et s'en prenant aux acquis et garanties de protection sociale des salariés de la période antérieure;

- l'incapacité du mouvement syndical de réagir à cette situation nouvelle: division entre une stratégie de défense de l'acquis (CGT), l'intransigeance masquant l'impuissance, et une stratégie d'accompagnement (CFDT), la recherche du compromis masquant la compromission et le renoncement;

- une focalisation médiatique sur les «nouveaux pauvres» et les SDF (réapparition de l'abbé Pierre, lancement par Coluche des Restos du Cœur);

- l'expérimentation par quelques dizaines de municipalités de différentes formules de «revenu minimum» ou de «revenu social», préfigurant et préparant l'institution du RMI en décembre 1988.

La loi instituant le RMI crée aussi une commission chargée de suivre la mise en œuvre du dispositif et d'en évaluer les effets. D'où la parution en 1993, sous la direction de Serge Paugam, d'un des derniers rapports de feu le CERC première manière (Centre d'études sur les revenus et les coûts) intitulé «Précarité et risque d'exclusion en France»<sup>1</sup>; rapport dans lequel les concepts de *vulnérabilité* et d'*exclusion* constituent les instruments centraux d'analyse. Puis ultérieurement, d'un ouvrage collectif, toujours dirigé par Serge Paugam, *L'exclusion: l'état des savoirs*<sup>2</sup> érigeant l'exclusion en véritable nouveau paradigme sociologique.

La thèse centrale implicite soutenue dans ce dernier ouvrage est que la société française contemporaine, rebaptisée selon le cas «*société post-industrielle*» ou «*société post-moderne*» ne serait plus divisée entre un haut et un bas mais entre les *in* et les *out*: d'une part, un vaste groupe central de personnes incluses dans l'activité économique et sociale; et, d'autre part, des populations, dont le nombre va grandissant, d'exclus de l'activité économique et sociale du fait des évolutions des formes d'emploi (la précarité professionnelle), mais aussi des formes de la vie conjugale et familiale (la précarité conjugale et familiale). L'exclusion y est définie comme un état de «*rupture du lien social*» ou comme un état de «*disqualification sociale*» (Paugam) ou encore comme un «*état de désaffiliation sociale*» (Robert Castel). Thèse reprise et déclinée tout le long des années 1990 par des dizaines d'ouvrages, d'articles de revue, d'articles de presse, de discours politiques, etc. Cette thèse rejoint celle déjà soutenue par Alain Touraine à partir du début des années 1970; et que certains de ses disci-

ples (François Dubet, Michel Wieviorka) vont d'ailleurs infléchir dans le sens de ce nouveau paradigme<sup>3</sup>.

Cet ensemble de représentations obtiendra sa consécration avec l'adoption en 1998 d'une «*loi sur l'exclusion*». L'exclusion n'est plus alors seulement une catégorie de la pensée sociologique mais devient une catégorie de l'action politique et administrative. Toutes les politiques sociales sont depuis lors tournées contre cette nouvelle hydre, mal post-moderne aux têtes multiples: l'exclusion.

\* Un second exemple de représentation pseudo savante confortant l'idée d'une extériorité entre salariat et précarité nous est fourni par la notion de *précarité*. Ce néologisme est été récemment avancé et défendu par Robert Castel dans une émission de France Culture. Il désigne tout à la fois le type de salariat caractérisé par les formes d'emploi précaire (CDD, emplois intérimaires, les différentes formes d'emploi aidés ou de quasi-emplois – stages rémunérés, etc.); ainsi que la part de la population salariée durablement installée (par choix ou par contraire dans ce type d'emploi).

La proposition d'une telle catégorie est cohérente avec l'une des thèses antérieurement défendues par Robert Castel dans le célèbre ouvrage qu'il a fait paraître sous le titre de *Les métamorphoses de la question sociale*<sup>4</sup>. Dans cet ouvrage, sous le concept de «*société salariale*», il identifie en effet le salariat en général aux formes particulières et, d'un point de vue historique-mondial, proprement exceptionnelles, qu'il a prises dans les Etats capitalistes développés (l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, tardivement le Japon) au cours de la période que j'identifierai pour ma part comme la période fordiste – je reviendrai sur cette dénomination et l'analyse de ces formes du salariat dans ma conclusion. Dans ces conditions, le développement actuel des formes d'emploi précaire, qui déroge aux normes d'emploi de la période fordiste, lui apparaît logiquement comme l'apparition d'un nouveau rapport social, différent du salariat, qu'il nomme le précaire.

Mon objectif dans cet article est de procéder à une critique de cet ensemble de représentations, à la fois vulgaires et savantes. Autrement dit, je me propose de montrer que chômage, précarité et exclusion ne sont nullement *extérieurs* au salariat, qu'ils en sont au contraire des dimensions constitutives essentielles; et que, par conséquent, loin de constituer des phénomènes exceptionnels, marginaux, périphériques, ils sont au contraire des phénomènes structurels dont seuls changent les formes historiques-mondiales sous lesquels ils se manifestent.

A cette fin, en prenant appui sur l'analyse du capitalisme développé par Marx, notamment dans *Le Capital*, je me propose de montrer que la précarité salariale, entendue comme l'*instabilité* objective et l'*insécurité* subjective des conditions so-

cio-économiques d'existence des salariés, est inhérente à ce rapport social de production, qu'elle tient notamment à quatre aspects structurels de ce rapport. En conclusion, je tâcherai d'expliquer rapidement à quoi tient l'apparence actuelle de nouveauté radicale de ces phénomènes. Et comment expliquer le succès des représentations qui ont conforté cette apparence.

## La transformation de la force de travail en marchandise

Cette transformation définit en propre le travail salarié. Le salariat ne peut se développer que sur cette base. Il suppose que la force de travail puisse elle-même s'acheter et se vendre, comme une marchandise, sur un marché spécifique (le marché du travail). Or cette transformation présuppose à son tour deux conditions préalables, toutes deux facteurs de précarité pour le travailleur salarié :

1. *Son expropriation en tant que producteur.* Pour que des hommes soient contraints de mettre en vente leur force de travail, il faut qu'ils ne soient plus en état de produire par eux-mêmes leurs moyens de consommation (l'ensemble des biens et des services nécessaires à leur entretien en tant qu'agents sociaux) :

- ni *directement*: comme c'est le cas lorsque des producteurs, propriétaires ou possesseurs de leurs moyens de production, produisent tout ou partie de leurs moyens de consommation à des fins d'autoconsommation;

- ni *indirectement*: comme c'est le cas lorsque des producteurs, propriétaires ou possesseurs de moyens de leurs moyens de production, produisent des biens ou des services qu'ils ne consomment pas eux-mêmes mais qu'ils échangent contre d'autres biens et services qui leur servent de moyens de consommation.

Autrement dit, pour être contraint de mettre en vente sa force de travail, il faut ne pas ou ne plus être en état de vendre *ni son travail* (sous forme de services) *ni le produit de son travail*, tout simplement parce qu'on n'est plus en moyen de produire par soi-même, dépourvu que l'on est de tout moyen de production propre.

Un travailleur salarié est donc d'abord et fondamentalement *un producteur exproprié*, un individu capable *subjectivement* de produire (il possède une force de travail, qui est une puissance de travail) mais incapable *objectivement* de produire (il ne possède pas les conditions objectives de la production : des moyens de production).

Delà résulte *la précarité fondamentale de la condition salariale*: pour s'approprier ces moyens de production, le salarié dépend fondamentalement de sa capacité à vendre sa force de travail, autrement dit d'une condition par définition aléatoire. Il lui faut trouver un tiers qui a un intérêt quelconque à acheter sa force de travail pour la mettre en œuvre en tant que telle.

2. *Son statut de «travailleur libre».* Telle est l'expression ironique employé par Marx pour désigner le travailleur salarié. Une expression à double sens, ambivalente, comme l'est d'ailleurs la situation

du travailleur salarié:

Positivement, le travailleur salarié est un «*travailleur libre*» au sens où il n'est pas (ou plus) prisonnier de rapports de dépendance personnels ou collectifs comme c'était le cas du membre des sociétés communautaires (à base de propriété communautaire de la terre), de l'esclave ou du serf. Le travailleur salarié est un homme libre de sa personne, de ses facultés et de ses biens. C'est la condition même pour qu'il puisse mettre en vente sa force de travail.

Négativement, le travailleur salarié est un «*travailleur libre*» au sens d'un individu dépourvu de toute solidarité communautaire ou collective tout comme de toute protection personnelle; un individu qui ne peut compter que sur lui-même pour parvenir à vendre sa force de travail dans des conditions qui lui permettent de s'assurer ses moyens de consommation nécessaires; qui plus est, qui en tant que travailleur, va devoir affronter la concurrence de tous les autres travailleurs sur le marché du travail (au moins dans un premier temps).

En somme, ce «*travailleur libre*» qu'est le travailleur salarié est un individu privé, au double sens du propriétaire privé de sa propre personne (force de travail) et d'un individu isolé de tous les autres et opposé à tous les autres par la guerre de tous contre tous qu'est la concurrence et par l'individualisme qu'elle développe chez tous. L'isolement concurrentiel des travailleurs salariés constitue en ce sens, pour chacun, un facteur supplémentaire de précarité.

## La division marchande du travail social

Certains défenseurs du capitalisme, que ce dernier terme effraie, le définissent comme une «*économie de marché*». Disons plus exactement qu'il s'agit d'une économie marchande généralisée au double sens où :

- d'une part, il s'agit d'une économie dans laquelle non seulement la plus grande partie du produit social (de l'ensemble de la richesse sociale) prend une forme marchande mais encore la plus grande part des conditions matérielles (moyens de production) et personnelles (forces de travail) prennent elles-mêmes la forme de marchandise;

- d'autre part et surtout, il s'agit d'une économie entièrement soumise à un système de marchés, c'est-à-dire un ensemble de marchés (marché des marchandises, marché du travail, marché du capital) à la fois différenciés et interconnectés.

Mais qu'est-ce qu'un marché ? C'est un système (une totalité, une unité résultant de l'organisation des interrelations entre un ensemble d'acteurs socio-économiques) qui présentent un caractère double et contradictoire. D'une part, ces acteurs sont *des acteurs privés* (individuels ou collectifs) : des propriétaires pri-

vés (de marchandises, de forces de travail, de capitaux) qui agissent en fonction de leur seul intérêt privé, donc d'une manière totalement *indépendante* les uns des autres et *indifférente* les uns aux autres. Tandis que, d'autre part, leurs actions ne s'en déterminent pas moins réciproquement (par exemple par l'intermédiaire de la concurrence entre eux, par l'intermédiaire de l'action réciproque entre offre et demande). Si bien que, bien que *formellement indépendants* les uns des autres en tant que propriétaires privés et personnes privées, ces acteurs n'en sont pas moins *réellement interdépendants* les uns des autres: les résultats des actions de chacun dépend de ceux de tous les autres.



La résultante de la conjonction de ces deux caractéristiques est que cette interdépendance prend une forme parfaitement *aveugle*, c'est-à-dire à la fois imprévisible et incontrôlable par les différents acteurs pris individuellement. Par exemple la forme d'un système de prix et de son évolution.

Ce n'est pas que ce système ne dispose pas de régulations internes. Au contraire, les marchés se régulent d'eux-mêmes sous l'effet de la concurrence qui se développe entre les différents acteurs économiques qui y interviennent. Et libéraux et néo-libéraux n'ont cessé de vanter cette étonnante capacité des marchés de se réguler par eux-mêmes... en oubliant de souligner qu'il s'agit d'une régulation *ex post* et non pas d'une régulation *ex ante* : d'une régulation qui intervient après coup, une fois les décisions prises et les actions engagées par les acteurs individuels, comme résultante aveugle de ces décisions et de ces actions, et non pas comme leur résultat prévisible et contrôlé comme ce serait le cas si ces mêmes décisions et actions étaient coordonnées entre elles, comme ce serait le cas dans une économie planifiée. Autrement dit, lorsque la division sociale du travail prend une forme, sa résultante générale échappe nécessairement aux producteurs.

Pour s'en rendre compte, prenons l'exemple de l'activité d'un simple capita-

liste. Avec son capital (son capital propre ou un capital de prêt), il acquiert des moyens de production et embauche des forces de travail, dans le but de produire des marchandises avec profit. Ces marchandises ne sont cependant vendables, autrement dit il ne va pouvoir réaliser leur valeur en récupérant son capital engrossé d'un profit, qu'à la condition que le travail (mort et vivant) qu'il a ainsi mis en valeur soit ce que Marx appelle du *travail socialement nécessaire* : un travail qui correspond à un besoin social (qualitativement et quantitativement) ainsi qu'un travail qui corresponde au moins aux normes moyennes de durée, d'intensité, de productivité en vigueur dans la branche de production qui est la sienne.

Savoir si c'est le cas ou non et dans quelle mesure c'est le cas, voilà ce qu'il ne saura qu'une fois qu'il aura mis ses marchandises sur le marché. Seul le marché validera, en tout ou en partie, le travail qu'il aura dépensé comme un travail socialement nécessaire. Dans le cas contraire, le travail dépensé ne sera pas validé : tout se passe comme si le marché déclarait que ce travail a été dépensé inutilement d'un point de vue social. Et tant pis pour ceux qu'il ont fournis !

Autrement dit, dans cette économie marchande généralisée qu'est l'économie capitaliste, les forces productives (des moyens de production, des forces de travail) sont mises en œuvre alors même qu'on ne sait pas si et dans quelle mesure leur mise en œuvre est socialement nécessaire. C'est le marché qui en décidera en déclarant périodiquement non nécessaires des fractions plus ou moins importantes de ces forces productives, c'est-à-dire en les éliminant. Tel est le prix à payer pour que les marchés s'autorégulent !

En conséquence, dans une telle économie, tout acteur, qu'il soit capitaliste ou simple salarié, est en permanence menacé d'être victime de cette résultante aveugle : d'être victime des effets globaux (en termes de croissance de l'offre ou de la demande, d'évolution des prix, de la productivité, des taux d'intérêts, etc.) d'un système qu'il aura contribué à engendrer mais qui risquent de se retourner contre lui précisément parce qu'ils sont imprévisibles et incontrôlables. C'est la faillite pour les uns, le licenciement pour les autres, la précarité pour tous.



## La dialectique d'invariance et de changement de la reproduction du capital

« *La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner sans cesse les instruments de production, ce qui veut dire les rapports de production, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux. Le maintien sans changement de l'ancien mode de production était, au contraire, pour toutes les classes industrielles antérieures, la condition première de leur existence. Ce bouleversement continu de la production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux, figés et couverts de rouille, avec leur cortège de conceptions antiques et vénérables, se dissolvent; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. Tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont forcés enfin d'envisager leurs conditions d'existence et leurs rapports réciproques avec des yeux désabusés.* »<sup>5</sup>

Ce passage du Manifeste du parti communiste, extrêmement dense et riche, contient entre autres quelques éléments qui sont susceptibles d'éclairer eux aussi le caractère essentiellement précaire du rapport salarial.

En premier lieu, il affirme que, en tant que rapport social de production, le capital ne peut pas se reproduire à l'identique. Au contraire, il est contraint de bouleverser en permanence le procès de production, autrement dit les instruments de travail, les techniques productives, les formes d'organisation du travail (la division technique et sociale du travail), les qualifications professionnelles (les différents types de force de travail mis en œuvre), la formation générale et professionnelle de ces forces de travail, par conséquent les traditions professionnelles, etc.

Autrement dit, la reproduction du capital en tant que rapport de production lie l'invariance structurelle du rapport à la modification en permanence des éléments et composants matériels, sociaux et intellectuels du rapport. La reproduction suppose la production permanente de nouveautés, la répétition passe par la différence, l'identité se maintient dans et par le devenir. Le changement des éléments constitutifs du rapport est la condition de la permanence du rapport lui-même.

Engels et Marx ne précisent pas ici les raisons de cette dialectique si particulière. Marx le fera ultérieurement dans *Le Capital*. Sont ici en jeu, d'une part, la concurrence intercapitaliste dont l'enjeu est le partage entre l'ensemble des capitalistes de la plus-value globale (de l'ensemble du surtravail approprié par le capital social); d'autre part, plus généralement, la lutte des classes dans sa dimension économique: les affrontements économiques entre les classes sociales dont l'enjeu est l'appropriation de la richesse sociale produite. En particulier la lutte des travailleurs salariés pour limiter leur exploitation: pour réduire la durée et l'intensité de leur travail, pour accroître la valeur de leur force de travail (élargir et améliorer la norme so-

ciale de consommation qui la régit) – à laquelle le capital ne peut réagir économiquement que par une course à l'augmentation de la productivité du travail, génératrice d'incessants changements dans le procès de production.

Par contre, Engels et Marx indique ici clairement un des effets de cette dialectique d'invariance et de changement qui nous intéresse ici directement. A savoir la *précarisation généralisée des affaires humaines* (des rapports sociaux, pratiques, institutions, représentations sociales) : « *Tous les rapports sociaux, figés et couverts de rouille, avec leur cortège de conceptions antiques et vénérables, se dissolvent; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier.* » Autrement dit, cette dialectique d'invariance et de changement, qui est le mode particulier de reproduction du capital, est un facteur supplémentaire de précarité salariale: elle bouleverse en permanence les conditions d'emploi et de travail des salariés.

## Le cours chaotique de la reproduction du capital

L'histoire économique des deux derniers siècles a amplement montré que la reproduction du capital n'est pas un processus continu et régulier. C'est au contraire un processus discontinu et chaotique en ce sens qu'il fait alterner les phases de croissance, d'emballlement, de surchauffe (boom), de récessions et de dépression. Autrement dit, l'économie capitaliste connaît périodiquement *des crises* plus ou moins importantes (par leur étendue, leur durée ou leur intensité).

Marx a montré que ces crises sont *nécessaires* à la reproduction du capital, en un double sens. D'une part, ces crises sont *inévitables*. Elle sont l'expression aiguë d'une contradiction inhérente au capital comme rapport de production: contradiction entre sa forme (marchande) et son contenu (le travail social). Contradiction qui aboutit à ce que, périodiquement, trop de travail social est mis en œuvre par rapport à ce qui peut en être consommé (déclaré socialement utile) dans le cadre des rapports marchands qui régulent l'usage du produit social. Ce qui donne d'ailleurs son tour si singulier, si paradoxal, aux crises capitalistes qui sont fondamentalement des *crises de surproduction*: l'économie capitaliste est en crise parce qu'il y a trop de capital en fonction, trop de richesse sociale produite et trop de moyens pour la produire. Surproduction de capital-marchandise par rapport à ce que les marchés peuvent en absorber: trop de marchandises sur le marché, engorgement des marchés, mévente. Surproduction de capital productif: trop de moyens de production en fonction sous forme de capital par rapport à la plus-value formée; d'où baisse tendancielle du taux de profit. Surproduction de capital-argent = trop de capital potentiel en attente d'un usage productif (en attente de valorisation) et qui se détourne vers l'économie fictive (l'économie financière) faute de parvenir à se valoriser dans l'économie réelle.

D'autre part, ces crises sont *salutaires* pour le capital. En détruisant une partie du capital en fonction, en purgeant en quel-

que sorte le capital de ses propres excès, mais en l'obligeant aussi à faire peau neuve (à inventer des nouveaux produits, de nouveaux procédés de production, de nouvelles formes d'organisation du travail), mais aussi en permettant d'aggraver l'exploitation (par la baisse des salaires réels, par l'augmentation de la durée et de l'intensité du travail, etc.), les crises rétablissent les conditions d'un redémarrage de la reproduction du capital<sup>6</sup>.

Le peu qui vient d'être dit des crises capitalistes montre bien combien elles sont facteurs de développement du chômage et d'aggravation de la précarité salariale, avec leur lot de pauvreté et de misère.

## L'apparence de la nouveauté

Deux conclusions très nettes se dégagent des précédents éléments d'analyse. D'une part, *chômage, précarité salariale et exclusion* ne sont pas des réalités conjoncturelles au sein du capitalisme. Ces phénomènes socio-économiques sont *structurelles* liés au rapport salarial, lequel n'est lui-même que le verso de ce rapport de production aujourd'hui dominant qu'est le capital. D'autre part, ils ne sont pas davantage des phénomènes *marginiaux, périphériques* ou *inessentiels* au sein du capitalisme. Au contraire, ils se situent au cœur de ce dernier, précisément dans la mesure où ils ne font que décliner cette dimension fondamentale du rapport salarial qu'est l'*expropriation* des producteurs.

D'où une ultime question. A quoi tient l'apparence de nouveauté de ces phénomènes aujourd'hui ? Apparence qui se trouve à fois relayée et confortée par les représentations vulgaires et savantes dont je suis parti. Deux éléments de réponse peuvent être évoqués ici.

**En premier lieu, les transformations du rapport salarial** survenues depuis l'ouverture de la présente crise structurelle de l'économie capitaliste au milieu des années 1970<sup>7</sup>. Dans l'ensemble des Etats capitalistes développés, entre les années 1920 et les années 1950, on a assisté à la mise en place d'une configuration particulière du rapport salarial couramment dénommée *fordiste* caractérisée tout à la fois par :

- Un compromis entre capital et travail (entre patronat industriel et mouvement ouvrier) qui peut se résumer de la manière suivante: pour prix de leur acceptation (imposée, arrachée) des méthodes tayloriennes et fordistes d'organisation du procès de production, les salariés (et notamment les ouvriers et les employés) obtiennent (non sans luttes syndicales et politiques) une croissance de leur salaire réel (augmentation du pouvoir d'achat), une diminution (modeste) de leur temps de travail, des perspectives de carrière professionnelle (pour eux et leurs enfants).

- Le développement d'un système public de protection sociale (contre le chômage, la maladie, l'invalidité, la vieillesse) ainsi que la prise en charge par des équipements collectifs et des services publics de quelques-uns des besoins

collectifs les plus essentiels des travailleurs salariés (logement, éducation et formation professionnelle, loisirs, etc.)

- Dans le cadre d'économies nationales fortement autocentrées, la mise en œuvre de politiques économiques (essentiellement d'inspiration keynésienne) visant à réguler le cycle économique (principaux instruments: la politique salariale, la politique budgétaire, la politique monétaire).

**Conséquence:** une forte réduction du chômage (jusqu'à une situation de quasi-plein emploi), de la précarité (le CDI devient la norme de l'emploi salarié), des inégalités sociales et des situations d'exclusion socio-économique.

Dans l'ensemble de ces mêmes Etats, à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980, dans un contexte de crise structurelle persistante de l'économie capitaliste sur le plan mondial, le



rapport salarial fordiste est systématiquement remis en cause à travers *quatre facteurs* que je ne peux ici qu'évoquer:

- le développement d'un nouveau type de procès de production (fluide, flexible et diffus), impliquant notamment le développement de la flexibilité interne et externe de la force de travail;

- la mise en concurrence internationale des travailleurs par le développement des échanges commerciaux ainsi que par le développement des investissements directs étrangers (sous-traitance et délocalisations), dans un contexte de libéralisation des mouvements des marchandises et des capitaux, visant à parachever le marché mondial;

- la prédominance du capital financier sur le capital industriel, avec la montée en puissance de la finance directe (marchés boursiers, fonds d'investissements, fonds de pension, compagnies d'assurance), le premier imposant au second le court-termisme qui le caractérise;

- enfin l'abandon des politiques économiques keynésiennes et de tout interventionnisme étatique sous la pression des politiques néo-libérales, faisant une confiance aveugle dans la capacité des mar-

chés à se réguler par eux-mêmes.

**Le tout sur fond d'une dégradation du rapport de forces entre capital et travail**, au détriment de ce dernier, cause et effet à la fois de la crise du mouvement ouvrier. Par delà les périétés historiques (effondrement du modèle du soi-disant socialisme soviétique, épuisement de la social-démocratie), est ici en cause plus fondamentalement l'impuissance du mouvement ouvrier à renouveler sa stratégie qui reste prisonnière du cadre d'un Etat-nation de plus en plus invalidé par le processus de transnationalisation du capital.

**Conséquence:** la montée du chômage, le développement de la précarité salariale, l'aggravation des inégalités, la réapparition de l'exclusion comme phénomène de masses.

A ce premier facteur, d'ordre socio-politique, s'en ajoute un second d'ordre proprement idéologique. En liaison avec la crise du mouvement ouvrier que je viens d'évoquer, on a assisté au cours de cette même période à une entreprise méthodique visant à jeter le *discrédit* sur l'œuvre de Marx et plus largement le marxisme. Les représentations, vulgaires et savantes, dont je suis parti au début de mon intervention, procèdent, à ce titre, de causes autant que d'effets, de ce discrédit.

Or, si elle n'est pas suffisante à l'intelligence du monde contemporain, l'œuvre de Marx reste en tout cas absolument nécessaire à cette intelligence. C'était l'un des enjeux des pages précédentes que d'en fournir une illustration. En l'occurrence, qui a tenté de continuer à comprendre le monde contemporain à partir de Marx n'a pas risqué de prendre de simples transformations (changements de forme) des rapports structurels du capitalisme pour l'émergence d'un monde nouveau. Qui l'a récusé, au contraire, en a été le dupe. Ce qui me fait souvent dire que l'antimarxisme contient en lui-même sa propre punition sous la forme de la naïveté et de l'aveuglement pouvant confiner quelquefois à la bêtise.

**Alain BIHR**

<sup>1</sup> « Précarité et risque d'exclusion en France », Documents du CERC, n°109, La Document Française, 1993.

<sup>2</sup> La Découverte, 1996.

<sup>3</sup> Cf. notamment Dubet, *La galère, jeunes en sursis*, Le Seuil, 1987; ou encore Dubet et Lapeyronnie., *Les Quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.

<sup>4</sup> Fayard, 1995.

<sup>5</sup> *Le Manifeste du Parti communiste in Karl Marx et Friedrich Engels, Oeuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou, tome 1, page 25.*

<sup>6</sup> Pour une analyse plus détaillée des crises capitalistes, cf. *La reproduction du capital*, Page deux, 2001, chapitre XVIII.

<sup>7</sup> Je reprends ici des éléments d'analyse que j'ai eu l'occasion d'amplement développer dans *Du Grand Soir à l'alternative*, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991.

# Bure 2006 : une détermination sans faille

La seconde édition du festival de Bure (Meuse) organisée les 28,29 et 30 juillet par la Coordination Nationale des collectifs contre la future poubelle nucléaire souterraine en voie de construction sur ce plateau désertique situé à cheval sur la Lorraine et la Champagne n'a pas failli à sa réputation. Il a rassemblé au plus fort moment, soit le dernier jour, de 1200 à 1500 personnes - 1000 selon la police - venues pour faire la fête certes, mais aussi et peut-être surtout suffisamment motivées pour manifester leur refus de laisser aux marchands d'atome le droit de prendre le risque d'une pollution extrêmement dangereuse dont pâtiront les générations futures.

Ce qui a frappé l'observateur, c'est la jeunesse des festivaliers. Si l'on excepte les "vieux" opposants sur la brèche depuis le vote de la loi Bataille (1991) et toujours présents dans un combat qui semble n'avoir pas de fin, on ne peut que se réjouir de ce qui ressemble à une relève, même s'il convient d'être prudent. L'enthousiasme de ces jeunes, venus des quatre coins de l'hexagone, d'Allemagne, de Hollande..., a largement contribué à la réussite de cette manifestation que les organisateurs voulaient pacifique et responsable.

Divers stands associatifs étaient installés sur un terrain rendu aride. Mais rien n'a manqué, ni eau, ni alimentation purement bio assurée par une équipe de hollandais particulièrement performante. Un grand chapiteau bien ventilé a pu permettre à nombre de participants de débattre sur trois thèmes principaux: les déchets radioactifs avec la CRII-RAD, les alternatives à l'énergie nucléaire, le samedi après-midi, l'enfouissement en Europe (Allemagne...), comment sortir du nucléaire, le dimanche après-midi. Différents moments de prise de parole étaient prévus également. Bref, la réflexion, le questionnement furent largement de la partie.

## Le "triangle des

## Bermudes"

Et puis, comme l'an passé, il y a eu le point fort. Rassemblement des festivaliers le dimanche à 11 h. juste devant le labo. Impossible d'approcher les grilles à moins de vingt mètres: un cordon de flics en interdisant l'accès. La forme de l'action proposée était en rapport direct avec les perspectives du futur enfouissement. Un bref retour en arrière est nécessaire. Le 15 juin dernier, une nouvelle loi reposant sur une argumentation scientifique pourtant controversée (failles dans les couches argileuses du sous-sol générant une circulation d'eaux potentiellement radioactives, niées cependant par l'ANDRA) a été votée par une petite poignée de députés<sup>(1)</sup>. Elle entérine de fait l'enfouissement à venir, contre l'avis des populations, contre les conclusions du débat public de 2005 qui préconisait l'entreposage en surface. La campagne de signatures pour demander un référendum local, lancée en Meuse et Haute-Marne depuis un an, et toujours d'actualité - près de 60000 signataires d'électeurs inscrits - si elle a provoqué une certaine gêne chez les élus locaux, n'a pourtant pas abouti. Le déni de l'opinion publique de la part des autorités est édifiant et s'apparente au mépris: il faut dire que l'arrosage par le fric y est pour quelque chose.

Cette loi donc autorise l'ANDRA à poursuivre ses travaux de recherches dans le labo actuel et elle renvoie à 2015 les élus nationaux qui auront alors à débattre... tout simplement de la question de la réversibilité après l'entreposage en profondeur des saloperies radioactives. Fermera-t-on la poubelle au bout de 50 ans ou de 300 ans? Autrement dit, d'ores et déjà, la décision est prise. C'est-à-dire qu'on érige la tromperie et l'autoritarisme en valeurs de "bonne gouvernance". L'ANDRA va donc pouvoir mettre à profit ce laps de temps pour, sous couvert de pseudo-recherches dans le labo actuel, creuser de nouveaux puits dans une zone de 200 km<sup>2</sup> au nord de Bure, processus industriel marquant bien la décision d'enfouir, avec le risque connu, mais non reconnu, d'une contamination d'une bonne partie du territoire avec extension sous les vignes de Champagne et jusqu'au Bassin parisien, du fait de la circulation souterraine des eaux issues des aquifères locaux. 2015: on entérinera officiellement et définitivement l'enfouissement en statuant sur la durée d'une réversibilité hypothétique. 2025:: mise en service du site déclaré opérationnel.

C'est donc contre cette perspective peu réjouissante qu'a eu lieu le dimanche 30 devant l'usine mortifère des apprentis sorciers, l'opération "triangle des Bermudes", action fort symbolique puisqu'elle a consisté à enterrer les 25 communes de la région qui risquent d'être victimes d'une éventuelle contamination. 25 croix furent plantées, portant chacune le nom d'un de ces villages, et des chaînes humaines assurèrent avec des pierres l'érection de tombes à leur pied, le tout ponctué par un die-in et une insolite sonnerie aux morts

résonnant dans un silence total. Pour conclure, les manifestants rejoignirent le lieu du festival par trois axes différents jusqu'aux trois villages les plus proches, en symbolisant sur la route, par la chaux, leur future pollution.

## Une sollicitude inattendue.

Arrivé à 3 km de Bure, un panneau: "route barrée à 600m" et une indication à l'entrée d'une petite route: "déviation". Au bout du compte: 7 km de promenade bucolique jusqu'à un village, puis 10 km en revenant presque sur ses pas (non, ses roues!) pour enfin toucher au but: la Maison de la Résistance, fief rebelle s'il en est, mirador de surveillance des malfrats nucléocrates, déterminée à ne pas s'en laisser compter<sup>(2)</sup>. A quoi ou à qui attribuer cette incartade champêtre? Mais c'est bien sûr... aux forces dites de l'ordre. Dans le village même, pour rejoindre le lieu du festival et du campement, il a fallu à plusieurs reprises changer les itinéraires d'accès, ces mêmes forces zélées bloquant les axes prévus. Mieux, si l'on peut dire, elles se sont efforcées dès le début à dissuader les arrivants à ce rendre à cet endroit peu convenable. Mais, comme chacun sait, tous les chemins mènent à...Bure. Toutes ces fantaisies ont été perçues comme intentionnelles: intimidation? exaspération? voire provocation? Jamais, depuis qu'existent les manifs sur le site, n'avaient été notées de telles mesquineries. On sent manifestement la volonté de renforcer le contrôle, l'encadrement des manifs de masse, d'impressionner, anticipation aux dispositifs prévus dans la future loi sarkozienne sur la prévention de la délinquance.

## Un bémol à la fête

Dans la nuit du jeudi au vendredi un groupe de jeunes est allé narguer flics et vigiles devant les grilles du labo. Feu de paille, jets de pierres, clôture ébranlée, pare-brise de véhicule de gendarmes éclaté, il n'en a pas fallu plus pour une sortie musclée et l'arrestation de quatre opposants. Mis en garde à vue pour 48 heures, ils ont été embastillés provisoirement jusqu'à comparution au tribunal le mardi 1<sup>er</sup> août. Défendus par deux avocats, dont un membre du barreau de Nancy qui est remonté à 1942 pour faire porter la responsabilité de ces faits aux promoteurs du nucléaire qui ont toujours refusé de tenir compte des informations des opposants, des réticences et des refus de la solution envisagée pour la gestion des déchets, en substance: "*voilà plus de dix ans que les opposants organisés manifestent pacifiquement et on refuse de les entendre... comment ne pas comprendre que des jeunes de vingt ans, sans histoire, qui vont devoir porter sur leurs épaules un tel poids, dans un moment d'exaltation, puissent laisser éclater leur colère...*" ils n'en ont pas été moins lourdement condamnés: 6 mois pour incendie volontaire (feu de paille) à l'un, 10 mois pour "outrages", "violences aggravées", "dégradations" aux trois autres, le tout assorti du sursis, et deux ans d'interdiction de se rendre dans la

région pour ces derniers. Là encore la sévérité de la sanction judiciaire relève manifestement du durcissement de la répression des mouvements sociaux, ainsi qu'on a déjà pu le voir lors des événements de l'automne et du printemps.

## Epilogue

Si l'on veut poser la question des déchets nucléaires dans le champ politique, il faut le faire dans sa globalité, c'est-à-dire saisir la problématique énergétique dans son ensemble et combattre l'axe privilégié du nucléaire dans la stratégie industrielle de l'énergie. On nous rétorquera que c'est ce qui se fait: halte au nucléaire et longue vie aux énergies alternatives. Certes, mais il faut bien admettre que c'est toujours en se situant face aux institutions, face à des élus qui, eux, dans l'ensemble, pensent surtout à sauver leur sinécure et qui auront toujours à l'adresse de leurs électeurs des réponses ambiguës, dilatoires sur le sujet. Le développement énergétique est bien évidemment partie intégrante du productivisme propre au capitalisme. C'est ainsi qu'on produit plus d'électricité qu'on en consomme dans l'hexagone et qu'EDF vend le surplus, qui ne peut être stocké, à prix coûtant, voire à perte, à l'étranger, mais qu'en cas de difficultés climatiques (canicule par ex.) notre électricien national (!) est contraint d'en importer. Il y a fort peu de chances pour qu'on puisse sortir du dilemme "nucléaire ou bougie" indépendamment d'un renversement global d'orientation économique, ce qui ne se fera pas par le simple jeu de l'alternance politicienne, mais qui passe nécessairement par l'appropriation des moyens de production par le prolétariat qui sera alors en capacité de réorienter les réponses aux demandes d'énergie, dans un souci de service rendu au plus grand nombre et de protection de l'environnement et de la santé, et non plus de profit immédiat à une minorité.

Certes nous n'en sommes pas là et l'émancipation sociale tarde à se manifester, même si des indices encourageants se font jour (luttés du printemps). En attendant bien des citoyens s'interrogent sur l'attitude qu'ils pourraient adopter lors des prochaines échéances électorales : présidentielle et législatives. Il n'y a pas d'illusion à se faire, aucun candidat, même "Vert" ou d'"extrême gauche" n'osera se situer clairement contre le nucléaire. Alors faisons une suggestion : qu'une grande campagne nationale soit lancée par les organisations, nombreuses, opposées à l'enfouissement et favorables à la sortie du nucléaire, qui appelle au vote nul lors de ces élections. Elle pourrait être initiée à partir de la campagne pour le référendum local qui a déjà comptabilisé près de 60000 signataires/électeurs.

Un dernier mot, enfin, sur les media. Si la presse locale n'a pas brillé par son originalité, les relais de l'internet ont pu assurer la diffusion de l'information, tout comme certaines revues de défense de l'environnement. C'est le cas de L'Ecologiste (n°19, juin/juillet/août) qui, en près de deux pages, brosse en termes serrés l'essentiel de la problématique de Bure, et ce grâce à l'apport de M. Marie, porte-parole de la Coordination Nationale des collectifs contre l'enfouissement.

J.F. le 9-8-06

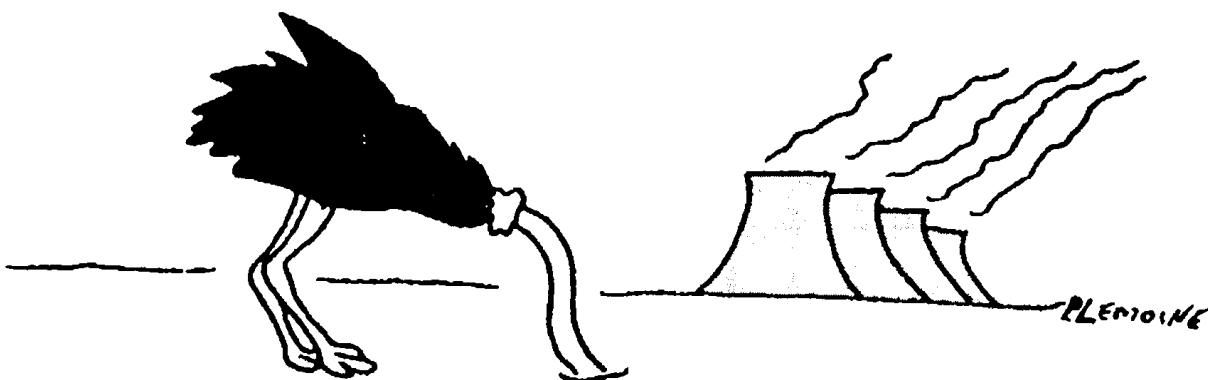
### Sigles :

**CRII-RAD** =  
Commission de  
Recherche Indépendante  
d'information sur la Radioactivité

**ANDRA** =  
Agence Nationale de gestion  
des Déchets Radioactifs.

1) Ils étaient 19 sur 577 lors de la 1ère lecture et il est impossible de savoir qui s'est prononcé et comment, le vote ayant eu lieu à main levée, et aucun relevé n'ayant été établi. C'est ce qu'"ils" appellent transparence démocratique!

2) Quelques jours après le festival, le bureau de la Maison de la Résistance a été fracturé et cambriolé, seul un ordinateur portable a été emporté. Cette maison commencerait-elle à déranger ?



# Une étincelle suffit pour déclencher l'apocalypse nucléaire !

**L'Europe est passée à deux doigts de la catastrophe nucléaire le 25 juillet 2006 à cause d'un court-circuit qui a provoqué le black-out d'un réacteur à Forsmark en Suède. Selon l'ancien responsable de cette centrale, « C'est l'événement le plus dangereux depuis Harrisburg et Tchernobyl ».**

**Alors que la panne gravissime du réacteur suédois fait la UNE de la presse en Europe, on en a très peu entendu parler en France.**

**Le Réseau «Sortir du nucléaire» (Fédération de 743 associations [www.sortirdunucleaire.fr](http://www.sortirdunucleaire.fr) - Tel. 04 78 28 29 22) apporte la lumière sur le plus grave événement lié à un réacteur nucléaire depuis l'explosion de Tchernobyl, il y a exactement 20 ans.**

Le 25 juillet dernier à la centrale nucléaire de Forsmark (Suède) un court-circuit dans le réseau électrique extérieur de la centrale a provoqué la perte d'alimentation électrique du réacteur n°1. Le réacteur a alors été stoppé d'un seul coup en raison de la coupure de courant. Tous les écrans de la salle de contrôle se sont éteints simultanément : les opérateurs se sont retrouvés sans les commandes face à un réacteur incontrôlé et incontrôlable. Une seule solution pour éviter la fusion du cœur : mettre en route les quatre générateurs pour alimenter en électricité les pompes de refroidissement du réacteur. Mais aucun n'a démarré spontanément comme il aurait dû le faire dès qu'une panne de l'alimentation extérieure survient. Il semblerait que les batteries des générateurs aient été affectées par le court-circuit. Le cœur ne pouvant plus désormais évacuer sa chaleur, s'est échauffé<sup>[1]</sup>, le niveau de l'eau dans le circuit primaire a baissé de deux mètres et la pression a dégingolé à 12 bars alors qu'elle doit se maintenir à 70 bars. Dans ces conditions l'accident majeur n'est plus qu'une question de minutes. Or il faudra 23 minutes à l'équipe en place pour finalement arriver à démarrer

manuellement deux générateurs de secours. 23 minutes pendant lesquelles les opérateurs n'ont pas su si le réacteur était vraiment à l'arrêt et si leurs actions avaient les conséquences voulues<sup>[2]</sup>. Pourquoi seulement deux générateurs sur quatre ont-ils finalement démarré alors que les quatre générateurs étaient de même conception ?

On l'ignore toujours.

Que se serait-il passé si aucun des générateurs de secours n'avait fonctionné à Forsmark le 25 juillet ?

La première phase de la destruction du cœur, selon les Suédois, se serait produite 7 minutes plus tard et la fusion, dans l'heure qui aurait suivi, produisant un dégagement colossal de radioactivité qui se serait disséminée dans toute l'Europe. Une fois le processus de fusion du cœur entamé, l'explosion du réacteur risquait de se produire à n'importe quel moment<sup>[3]</sup>. Le réacteur de Forsmark est bien passé très très près de la catastrophe nucléaire.

Un ancien responsable et constructeur du réacteur n°1 de Forsmark, Lars-Olov Höglund, confirme qu'il s'agissait bien d'un événement gravissime : « C'est un pur hasard si la fusion du cœur n'a pas eu lieu » a-t-il déclaré au journal suédois Svenska Dagbladet<sup>[4]</sup>. Faut-il rappeler que l'organisme de contrôle nucléaire américain, la NRC<sup>[5]</sup>, estime que 50 % des scénarios menant à la fusion du cœur ont une seule et même cause : la coupure de courant du réacteur<sup>[6]</sup> ?

Comme un défaut générique est très vraisemblablement à l'origine de la panne gravissime, l'organisme de contrôle nucléaire suédois a fermé préventivement trois réacteurs.

Si l'on tient compte des réacteurs fermés pour maintenance, la Suède a aujourd'hui la moitié de ses réacteurs en berne. L'Allemagne et la Finlande examinent de près chacun de leurs réacteurs nucléaires et la France, bien évidemment, ne fait rien, persuadée qu'elle est de son infaillibilité. On pourra toujours nous raconter que cela ne peut pas arriver aux réacteurs français parce que leur

conception est différente mais c'est un court-circuit hors du réacteur qui a mis à genoux le réacteur suédois. **EDF et la DGSNR<sup>[7]</sup> doivent impérativement démontrer que ce risque n'existe pas en France. Jusqu'à preuve du contraire, l'accident majeur nucléaire est possible en France en raison d'un court-circuit sur le réseau électrique. En attendant, les 58 réacteurs nucléaires français doivent être arrêtés et inspectés minutieusement pour déterminer s'il y a ou non un tel défaut générique.**

la Suède. Le nucléaire nous fait prendre des risques ahurissants sans pouvoir assurer notre sécurité. Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ?

Pour qu'on arrête de jouer nos vies à la roulette russe, exprimons notre refus de l'énergie nucléaire à nos gouvernants en rejoignant le 17 mars 2007 les manifestations du Réseau « Sortir du nucléaire » contre la relance du nucléaire à Lyon, Toulouse, Rennes, Strasbourg et Lille.

Réseau "Sortir du nucléaire"



**Oui, on peut perdre le contrôle d'un réacteur occidental récent pendant plus de 20 minutes. Oui, on risque l'accident nucléaire à cause d'un simple court-circuit.** Non, les tenants de l'atome n'ont pas tout prévu. Preuve en est la déclaration de l'AIEA<sup>[8]</sup> rapportée l'année dernière par l'exploitant du réacteur suédois : « La centrale nucléaire de Forsmark est une des plus sûres au monde et il devrait être possible de la faire fonctionner pendant encore 50 ans »<sup>[9]</sup>.

Belle clairvoyance !

La technologie nucléaire est extrêmement fragile par essence parce qu'elle met en œuvre une infinité de procédés plus complexes les uns que les autres, rendant les sources d'accidents multiples et imprévisibles. Le nucléaire est par nature périlleux et ingérable. Forsmarks Kraftgrupp, propriétaire de la centrale de Forsmark, l'avait probablement oublié en affirmant en 2005 qu'« un réacteur nucléaire n'est en réalité qu'une bouilloire géante » [10].

La crise nucléaire de Forsmark montre clairement que les réacteurs russes RBMK ne sont pas les seuls à être dangereux mais que, bien au contraire, tous les réacteurs nucléaires sont menaçants même s'ils sont construits par une des nations les plus développées au monde,

[1] Même lorsque un réacteur nucléaire ne produit pas d'électricité, il faut continuer à le refroidir car des fissions nucléaires se poursuivent. A titre d'exemple, un réacteur de 1300 MW un mois après son arrêt produit encore 6 MW de puissance résiduelle.

[2] Rapport préliminaire de l'organisme de sûreté nucléaire suédois concernant Forsmark 1 [http://www.ski.se/dynamaster/file\\_archive/060803/33cd15dfe7e3739372aa77bbc24f96b0/RASK%20dreport%20english.pdf](http://www.ski.se/dynamaster/file_archive/060803/33cd15dfe7e3739372aa77bbc24f96b0/RASK%20dreport%20english.pdf)

[3] Notamment due à l'émission d'hydrogène produit par l'oxydation du zirconium des gaines abritant le combustible quand le cœur fond (cf. rapport scientifique d'activité 2002 de l'IRSN p.28).

[4] [http://www.svd.se/dynamiskt/inrikes/did\\_13348422.asp](http://www.svd.se/dynamiskt/inrikes/did_13348422.asp)

[5] Nuclear Regulatory Commission

[6] HIRSCH, Helmut, Nuclear Reactor Hazards Report. p.121. <<http://www.greenpeace.org/international/press/reports/nuclearreactorhazards>> <http://www.greenpeace.org/international/press/reports/nuclearreactorhazards> <<http://www.greenpeace.org/international/press/reports/nuclearreactorhazards>>

[7] Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection

[8] Agence Internationale de l'Energie Atomique

[9] [http://www.forsmark.com/upload/277/eng\\_broschyr.pdf](http://www.forsmark.com/upload/277/eng_broschyr.pdf)

[10] Id

## LE NUCLÉAIRE OU L'ÂGE DE PIERRE?





# L'insécurité : fruit du sécuritaire

On ne peut quasiment plus espérer échapper, - surtout si on est jeune, étranger ou descendant d'étranger, "bronzé", chômeur, précaire et plus encore banlieusard, SDF - à l'arsenal répressif cumulé dirigé vers ce qui est perçu comme parole, comportement, ou acte déviants par les tenants d'un système qui ne tolèrent pas que le monde ne tourne pas comme ils le souhaitent. Les puissants du monde "libre" n'hésitent pas à enfermer: ghettos, prison; ils n'hésitent pas non plus à ôter tout moyen de vie décente, toute dignité à des êtres humains de plus en plus nombreux à être rejetés comme inutiles, coûteux, quand ils ne sont pas exploités, pressurés.

Bien entendu, les principaux et premiers instigateurs d'une réalité sociale en constante dégradation pour des couches de population en constant élargissement - même les classes moyennes ne sont plus épargnées - ne se montrent pas. Ils délèguent à des pairs qui leur sont acquis pouvoir et prébendes. Ces pairs qui s'octroient le titre de "décideurs" ont pour tâche d'assurer la tranquillité de magouilleurs à la tête des transnationales et du capital financier. Ces décideurs ont donc pour rôle de garantir l'ordre social, hypocritement dénommé "cohésion sociale", et qui n'est autre que le reflet de l'ordre économique de leurs mandants, au moyen de la surveillance et de la répression.

## Phobie sécuritaire

La fonction de la surveillance et de la punition a en son temps été largement analysée par Michel FOUCAULT. Il en a notamment mis en évidence l'évolution avec l'avènement des sociétés modernes.

Aujourd'hui, c'est-à-dire depuis quelques années, on observe une phobie sécuritaire sans précédent, avec pour justification - l'aubaine ! - les attentats du 11 septembre. En fait, quand on regarde la panoplie des divers dispositifs successifs: LS Jospin, LSI Sarkozy, lois Perben 1 et 2, CESEDA (loi sur l'immigration) :re-Sarko, projet de loi sur la prévention de la délinquance - toujours Sarkogne - présenté en conseil des ministres fin juin, on ne peut que constater que le pouvoir, qu'il soit de gauche (LSQ avec Jospin, S.Royal en Sarkobis) ou de droite, s'est forgé, certes avec quelques nuances entre ces pôles politiques, une conception pour le moins autoritaire de la liberté individuelle et collective. Le libéralisme a mis en marge, et continue à le faire, tout un pan de la société salariale. D'où l'amertume,

la colère, l'exaspération. La révolte des banlieues de l'automne et la lutte dite anti-CPE du printemps en sont les témoignages les plus proches et les plus marquants.

## Un néo-lumpenprolétariat

Sarko-le-pur-sang-français, ou encore Attila selon le mot de Maurice Rajsfus, aura beau s'acharner à faire porter le chapeau de ces mouvements à la voyoucratie, à la racaille de la périphérie des grandes villes. Toutes les études, toutes les analyses un tant soit peu objectives ont mis en évidence des causes d'ordre social - même si certaines franges des révoltés ne brillent pas par leur angélisme.

Le capitalisme, par l'extension de ses mesures libérales en faveur des patrons: droits étendus en matière d'embauche et surtout de licenciement, de conditions de travail (flexibilité), de fiscalité plus que généreuse, de salaires et retraites misérables, aura réussi le tour de force de faire renaître un néo-lumpenprolétariat, qu'il appelait de ses vœux, mais qu'il considère en même temps comme dangereux. Il lui faut donc se prémunir de ses débordements prévisibles. D'où l'arsenal qui a été rappelé plus haut.

Quand on regarde le contenu de ces mesures successives, on constate que non seulement elles se complètent - ce qui semble évident sinon celles qui précèdent les nouvelles seraient abrogées - mais qu'elles élargissent le champ des domaines concernés. On s'aperçoit ainsi que, si elles sont destinées à surveiller, encadrer, punir ceux que leurs promoteurs considèrent comme la lie de la société et qu'ils veulent opposer par leurs discours d'une démagogie outrancière à la "bonne société", elles visent aussi à criminaliser des actes que la société civile a, pendant un temps, reconnus (grève) ou tolérés (occupation des lieux de travail, entrave à la circulation:barrages, siting). C'est ainsi que le dernier projet de loi sarkozien sur la prévention de la délinquance étend le champ de la répression à l'activité militante.

## Tous dans un même sac

S'étant créé un "ennemi intérieur" -le lumpenprolétariat des banlieues-, ce qui lui permet de se porter garant du bon ordre, le pouvoir ne risque pas d'apporter les réponses nécessaires, pourtant connues de tous. Il a trop besoin de cet ennemi pour poursuivre sa tâche de soutien au système économique de la période; ce qui compte, c'est que le

## Alternative libertaire en butte à la répression

### Appel à solidarité

Dans son numéro 153 (dont l'édito est signalé dans cet article) **Alternative libertaire** dénonce une répression qui frappe plusieurs de ses militants impliqués dans les luttes récentes.

A Rennes, Tristan et François ont dû comparaître pour "*menaces et injures*" en direction d'un professeur de mathématiques leader des anti-grévistes lors des grèves sur le CPE. Tristan est l'objet d'un acharnement particulier puisqu'il a reçu une autre convocation pour "*des faits liés au mouvement anti-CPE*".

A Rouen Pierre, chômeur, s'est vu infliger une amende de 150 euros suite à un collage d'affiches.

A Paris, plusieurs militants ont interpellés et placés 24h en garde à vue lors de protestations contre une rafle d'étrangers.

A Aix en Provence, alors que des étudiants tentaient d'empêcher un de ces débats bidons organisés par le pouvoir et une partie de la hiérarchie universitaire, un manifestant d'**AL** a été arraché des rangs des manifestants par la police et passé à tabac avant d'être placé en garde à vue. Le lendemain, trois militants supplémentaires étaient victimes d'arrestations ciblées.

**Alternative libertaire** est une petite organisation dont les ressources financières limitées rendent délicates l'organisation de la défense de ses militants en butte à la répression. Vous pouvez les aider en envoyant un chèque à l'ordre de SIA, en inscrivant au dos "Solidarité répression" à **Alternative libertaire** BP 295 75921 PARIS 19.

Pour des infos plus détaillées et plus récentes, vous pouvez vous rendre sur le site d'**AL** : [www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org)

grand patronat et les actionnaires aient les coudées franches ! Celui qui n'a que sa force de travail à vendre ne compte que pour ce qu'il peut leur apporter en terme de profit juteux.

Le pouvoir crée ainsi les conditions d'un discours populiste qui assimile les pauvres des cités, exclus et marginalisés, à des terroristes, des néo-fascistes plus ou moins téléguidés par les islamistes ultra. Certes, une frange de ce lumpen peut très bien verser dans des comportements racistes, pour peu que se développe un mouvement de pensée approprié: l'histoire contemporaine l'a amplement démontré. Avec les nazis, les SA furent les produits de la déroute économico-financière de 1929. Ainsi entre délinquance et terrorisme la distance commence à s'atténuer. Il suffit d'y raccrocher le militantisme, la grève dont le droit, pourtant constitutionnel, est de plus en plus contesté et étrié, les manifestations sociales, et on en arrive à la criminalisation de tout ce qui ne répond pas au consensus néo-libéral, à la pensée unique. C'est ainsi que Sarkozy-gesticulateur envisage la surveillance de la population depuis la plus petite entité administrative, la commune.

Dans son projet il autorise le maire, déjà officier de police, à prendre des sanctions contre les gens les plus déshérités qui auraient un comportement considéré comme déviant, dont les enfants fréquenteraient irrégulièrement l'école ou se rendraient coupables de délits... Il lui enjoint à lever le secret professionnel des Assistants Sociales qui dès lors devront collaborer avec les autorités. Belle manière de stigmatiser la pauvreté et de cerner les sans papiers! Et ce n'est pas tout, même la maladie mentale n'échappe pas à l'obsession du "sinistre": le texte du projet

organise, entre autres, le renforcement de surveillance à l'encontre de toute personne susceptible de faire l'objet d'une mesure de contrainte psychiatrique. Dès lors, elle devrait être gardée à l'hôpital pendant soixante-douze heures, au prétexte que ce laps de temps est nécessaire pour "affiner les diagnostics" et surtout "améliorer la prise en compte des critères de sécurité en permettant au maire d'agir sur un champ de compétence élargi, c'est-à-dire à l'égard des personnes dont les troubles mentaux compromettent la sûreté des personnes ou portent atteinte de façon grave à l'ordre public" (souligné par moi). Le maire pourrait alors saisir le juge de la liberté et de la détention pour pénétrer sans autorisation au domicile du présumé malade qui refuserait d'entrer à l'hôpital et en permettre l'accès aux ambulanciers et aux forces de l'ordre. Il pourrait aussi intervenir dans le cas de sortie à l'essai de malades en se fondant sur des critères de sécurité et non médicaux. On le voit: dans ce domaine, la sécurité et l'ordre public passent avant les soins. Comme l'écrit fort justement Patrick Coupechoux dans l'édition de juillet du Monde Diplomatique en titre de l'article qui a en partie alimenté ce passage: "La psychiatrie, emportée dans la tourmente sécuritaire. Et même la folie a cessé d'être innocente". D'irresponsabilité pénale pour un aliéné coupable de violence, il n'y aura bientôt plus. A quand le retour au recours à la fosse aux serpents ou à la "nef aux fous"?(1)

Terrorisme, pauvreté, militantisme, délinquance, maladie mentale, Sarkozy l'humaniste met tout dans le même sac avec l'inscription: danger, espérant par là enfermer l'individu dans sa peur.

## Vers un monde totalitaire ?

Le monde va mal, les nantis qui prétendent le dominer, le font courir à sa perte. Peut-être moins par les catastrophes socio-économiques: prédation des richesses des plus faibles, que par le mépris complet qu'ils affichent à l'égard de l'environnement et de l'écologie, les USA en tête. Après nous le déluge, semble être leur pensée profonde. La France participe à ce jeu dangereux, à cette casse, ne voulant pas perdre sa place dans le cénacle des soi-disant "grands". Et, pour s'assurer cette place, elle s'en donne les moyens en voulant faire taire les laissés pour compte et ceux qui oeuvrent pour un autre monde. Et quoi donc de plus sûr qu'un Etat totalitaire qui tente une minorité d'individus avides de pouvoir qui cherchent à atteindre des objectifs inavoués, mais impossible à masquer ?

Enfin, pour en revenir au titre, l'obsession de la sécurité, sous couvert de service rendu aux "honnêtes gens", cache en réalité l'intérêt de prédateurs qui s'accaparent des richesses devant appartenir à tous (les inégalités entre riches et pauvres ne cessent de croître). Cette obsession provoque de fait l'insécurité dans des couches de plus en plus larges du prolétariat: insécurité quant aux moyens alimentaires, insécurité quant au logement, à la santé, au travail, droits rognés, libertés écornées, justice orientée...

Sur cette pente marquée par l'autoritarisme, les prolétaires toléreront-ils encore longtemps de telles atteintes à leur droit de vivre dignement ? Au printemps la jeunesse a montré la voie de l'insubordination et de la subversion. La prise de conscience politique de ce qui nous attend dans un avenir proche, les formes auto-organisationnelles et auto-gestionnaires que les jeunes ont données à leur lutte, voilà ce dont il faut s'inspirer pour barrer la route au totalitarisme naissant et ouvrir, celle, tellement plus riche, d'une société de partage, digne d'une démocratie réelle, sans "imperator" ni "fuhrer".

Le 2-8-06 J.F.

### Sources principales :

- 1) Alternative Libertaire n° 153 (juillet-août) : l'édito
- 2) Le Monde Diplomatique (juillet), article cité dans le texte.

(1) Dans l'antiquité on précipitait le fou dans une fosse remplie de serpents pour, croyait-on, provoquer une sorte d'"electro-choc", et au Moyen Age, les malades mentaux, débiles, agités ou handicapés étaient chargés sur des barques qu'on laissait dériver sur le fleuve, et on les repoussait s'ils parvenaient sur la berge. Cette pratique était courante en France.



# La circulaire du 13 juin 2006 : une circulaire d'expulsion, une circulaire d'élections

La circulaire du 13 juin 2006, dite circulaire Sarkozy, malgré les espoirs qu'elle a fait naître, n'est qu'une circulaire de plus dans la ligne dure qui caractérise celles qui l'ont précédée. Elle a provoqué la ruée et d'incroyables files d'attente de parents d'enfants scolarisés sans papiers devant les préfectures, suscité les polémiques et les batailles de chiffres et, semblant édulcorer la récente loi sur l'immigration et l'intégration, instauré le flou sur les intentions du gouvernement. Les mobilisations importantes de juin contre le projet de réforme du CESEDA n'ont hélas pas repris à l'occasion de la promulgation de cette circulaire. Pendant les congés scolaires, elles ont toutefois fait place à une vigilance qui a permis des mobilisations ponctuelles, empêché, au cas par cas, des reconduites à la frontière de familles ou de jeunes lycéen/ne/s sans papiers<sup>1</sup>, et empêché l'effondrement du mouvement contre la loi Sarkozy «relative à l'immigration et l'intégration».

## Espoirs fous, espoirs déçus pour une majorité de demandeurs

Espoirs fous d'une population terriblement désespérée qui vit dans l'extrême précarité et la peur constante, et qui a vu dans la circulaire Sarkozy la possibilité de sortir enfin de l'illégalité, de vivre dans la dignité, d'assurer un avenir à ses enfants. Espoirs plus mesurés des militants associatifs ou politiques engagés dans l'accompagnement des personnes étrangères ou dans le combat contre les lois successives qui, depuis 1993, de Pasqua à Sarkozy, précarisent, déshumanisent et stigmatisent les immigrés et en font de la chair à patrons qui pourra être expulsée au gré de la conjoncture économique.

Aujourd'hui, le voile est levé, et la réalité amère a été clairement affirmée par Nicolas Sarkozy : 6000 régularisations pour 30 000 dossiers déposés. Les familles déboutées «ont vocation à rentrer chez elles» («vocation», un terme qui n'est pas innocent dans la bouche de Mr Sarkozy...)

Il était évident que les espoirs nés de la circulaire du 13 juin étaient démesurés : lorsque celle-ci a été promulguée, le projet de loi relative à l'immigration et l'intégration était déposé à l'Assemblée Nationale depuis le 29 mars. Il sera défi-

nitivement adopté le 20 juillet, alors qu'arrivaient sur les bureaux des préfectures les premières demandes de régularisation au titre de la circulaire du 13 juin: destruction du statut des étrangers, démolition sociale, politique des quotas, la loi n°2006-911 du 24 juillet 2006 enferme l'immigration dans une approche entièrement utilitariste qui dénie les droits fondamentaux et institutionnalise la xénophobie. L'esprit de cette loi fondée sur le concept d'«immigration choisie», flexible et utilitaire, et l'objectif annoncé par Sarkozy de 25 000 reconduites à la frontière en 2006 justifiaient pleinement qu'on puisse avoir de sérieux doutes sur la régularisation massive tant attendue de la circulaire du 13 juin !

## Six critères cumulatifs, et place à l'arbitraire.

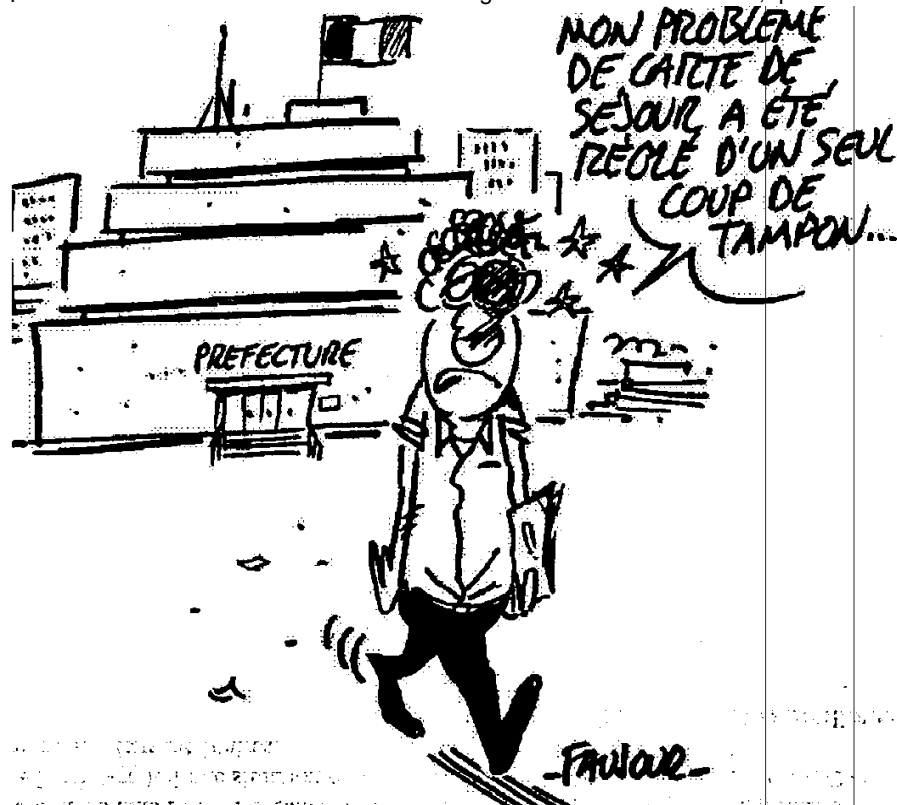
Indubitablement, Sarkozy est détestable, mais il a le mérite d'avoir toujours été limpide sur le sujet. Limpide dans ses déclarations: il n'y aura pas de régularisation massive, mais limpide aussi dans le point 3 de sa circulaire définissant les six critères que les familles d'enfants scolarisés sans papiers doivent cumuler pour avoir droit à la carte de séjour «vie privée et familiale» :

1) «Résidence habituelle en France depuis au moins deux ans à la date de la publication de la présente circulaire d'au moins un des parents»: critère qui permet l'espoir de plusieurs milliers de personnes. Nous voilà satisfaits.

2) «Scolarisation effective d'un de leurs enfants au moins, en France, y compris en classe maternelle, au moins depuis septembre 2005». L'espoir est toujours de mise. Et il y a une avancée notable: la scolarisation en maternelle est prise en compte alors qu'elle ne l'était pas dans la circulaire du 31 octobre 2005 protégeant les parents d'enfants scolarisés jusqu'à la fin de l'année scolaire. A l'évidence une victoire du Réseau Education Sans Frontières.

3) «Naissance en France d'un enfant ou résidence habituelle en France d'un enfant depuis qu'il a atteint au plus l'âge de 13 ans». Les restrictions commentent à être évidentes, d'autant plus que les critères doivent s'ajouter ! Du coup, il y a moins de personnes régularisables, mais on en compte encore plusieurs mille.

4) «Absence de lien de cet enfant avec le pays dont il a la nationalité». Alors là, ça se gâte et il ne doit plus rester grand monde ! Et ces liens, quels sont-ils



? La langue, les contacts avec la famille restée au pays, la connaissance de la culture ? Et pourquoi pas l'utilisation de la télé satellite ou le soutien à l'équipe de foot du pays d'origine à l'occasion du Mondial ?

Plus sérieusement, il est évident que c'est prioritairement la pratique de la langue française qui servira d'évaluation. Mais le texte dit clairement «*absence de lien*», ce qui sous-entend évidemment «*abandon de la langue maternelle*». Il est d'ailleurs à noter que les jours précédant la parution de la circulaire, les médias annonçaient bien qu'une des conditions exigées serait que «*les enfants ne parlent pas la langue de leur pays d'origine*». Cette formulation initiale mettait sans doute trop en évidence le ridicule et la monstrosité du critère exigé. Elle a donc été prudemment remplacée par une formulation plus générale ... qui de fait en aggrave encore le caractère abusif. Peut-on alors imaginer un/e môme arrivé/e depuis deux ou trois ans qui ne parlerait plus sa langue maternelle ? Un/e enfant qui aurait effacé de son esprit les mots, les musiques, les saveurs qui ont entouré son enfance et l'ont aidé à grandir ? Des pères ou des mères qui, pour cause de connaissance insuffisante du français devraient éviter d'adresser la parole à leurs enfants ? Non seulement cette exigence est une atteinte aux droits de la personne humaine<sup>2</sup>, mais de plus, on est ici dans la droite ligne de l'inqualifiable rapport Benisti d'octobre 2004 «*sur la prévention de la délinquance*» qui faisait de la pratique de la langue maternelle par les enfants immigrés un facteur de marginalisation et de délinquance, proposait l'obligation pour parents et enfants étrangers de parler français à la maison et le signalement aux services sociaux et médicaux des familles qui auraient l'outrecuidance de ne pas obtempérer<sup>3</sup>. Cette proximité n'est pas un hasard, c'est la logique d'une politique libérale et répressive qui, dès qu'elle concerne la population étrangère, a des relents néocolonialistes: la quatrième exigence de la circulaire du 13 juin, à l'instar de l'inepte rapport Benisti, ce n'est pas l'intégration, mais bel et bien de l'assimilation.

5) «*Contribution effective du ou des parents à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans les conditions prévues par l'article 371-2 du code civil depuis sa naissance*». Est-ce en avouant que c'est le travail au noir ou le «système débrouille» qui leur permet de subvenir aux besoins de leur famille que les parents vont prouver leur contribution effective ? Et sinon, comment ? Il reviendra donc aux préfets de décider qui est «bon» ou «mauvais» parent ? Ce cinquième critère nous paraît, lui aussi, être sous-tendu par l'idéologie néocolonialiste: Sarkozy partirait-il du pré-supposé selon lequel les immigré/e/s seraient d'emblée soupçonnables de ne pas savoir (ou vouloir) assumer leurs charges parentales ? Et, surtout par son caractère très vague, il ouvre la voie à l'arbitraire des décisions préfectorales.

6) «*Réelle volonté d'intégration de ces familles, caractérisée notamment par, outre la scolarisation des enfants, leur maîtrise du français, le suivi, éducatif des enfants, le*

## L' aide au retour volontaire : les faire partir «à tout prix» !

C'était évident dès sa promulgation, et c'est confirmé aujourd'hui : le but principal de la circulaire du 13 juin est non pas de régulariser, mais de faire partir :

- **Premier volet de la circulaire**, et première proposition faite à toute famille ayant déposé un dossier de régularisation, l'aide au retour volontaire (ARV). L'ARV n'est qu'une opération de blanchiment (voir article).

Pour mieux appâter, le montant de l'ARV a été doublé pour les mois d'été.

- «Il s'agit de proposer effectivement à ces familles l'aide au retour afin de **les inciter** à rentrer **volontairement**» : «inciter», in – citare, «pousser à» ... Il semble qu'il y ait là une contradiction certaine entre les deux mots. Et au regard de la situation souvent dramatique dans laquelle se trouvent les familles en situation irrégulière, Mr le ministre de l'Intérieur ne serait-il pas coupable, en terme de droit, d' «abus de faiblesse» ?

- **Blousées, les familles qui acceptent** : l'ARV est scindée en 3 versements. Un au départ, un à l'arrivée pour que les autorités soient sûres qu'elles sont bien rentrées «hez elles», et le dernier dans un an, pour les dissuader de revenir.

A première vue, le montant de l'ARV représente pas mal d'argent : de 150 € par personne à 2.000 € pour un adulte seul, 3.500 € pour un couple, auxquels s'ajoutent 1.000 € par enfant mineur jusqu'au troisième, puis 500 € par enfant supplémentaire. Ce montant a été doublé, pour les familles qui ont demandé à bénéficier de l'aide au retour volontaire dans un délai de deux mois suivant la publication de la circulaire. Cela fait 13 000 euros pour une ARV doublée allouée à une famille de 3 enfants. Mais en fait, le temps de retrouver du travail (si le marché du travail du pays d'origine le permet !), louer un logement, acheter des meubles et, dans certains pays, payer les frais scolaires, etc ... les deux premiers versements risquent d'être sérieusement entamés lorsque le troisième arrivera !

- **Doublement blousées**, les familles qui ont accepté l'ARV avant que ne soit révélée l'existence de la circulaire. Car celle-ci était déjà mise en place en avril/mai. Ces familles n'ont eu droit qu'à l'ARV initiale, soit 6500 euros pour une famille de 3 enfants, et elles sont parties sans savoir qu'elles seraient peut-être devenues régularisables le mois suivant !

- **Les familles parties avant**, on en parle rarement.

**Pourtant, il y avait bien un plan qui préparait le grand bluff de la circulaire, et leur départ en faisait partie.** Dans certains départements, la préfecture a mis la pression sur les familles qui étaient sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière (les Roms en particulier, et pas mal de ressortissants turcs ...) : des fonctionnaires auraient démarché à domicile pour mieux persuader les gens de partir (ou pour mieux les désespérer ... Pardon, ce n'était en fait que pour «les inciter à partir volontairement» ...). Ces gens ont été gommés dans le silence absolu. Là aussi, pas d'expulsions qui feraient tâche et qu'on pourra reprocher au gouvernement.

Avec l'aide au retour soi-disant volontaire, Sarkozy et ses sbires ont déjà chassé nombre de sans papiers, les plus fragiles, les plus désespéré/e/s. De façon moins visible et moins violente que ne le sont une reconduite ou une expulsion, **mais ils les ont chassé/e/s.**

**La politique de la France concernant l'immigration est fondamentalement liée à la politique européenne** : il est édifiant de consulter le site [http://www.social.gouv.fr/article.php?id\\_article=779](http://www.social.gouv.fr/article.php?id_article=779) qui expose ce qu'est le FER :

«Le Fonds européen pour les réfugiés est destiné à soutenir les efforts des Etats membres en apportant aux programmes nationaux qui lui sont présentés un cofinancement égal, au plus, à 50% du montant du coût prévisionnel des projets.

Le Fonds européen pour les réfugiés intervient dans l'accueil des demandeurs d'asile et des personnes déplacées ... l'intégration des réfugiés ... **le rapatriement volontaire** ...

Le Fonds européen pour les réfugiés est doté de 114 millions d'euros, pour la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2006. Pour 2006, le montant des crédits alloués par la Commission à la France s'élève à 4 117 563 euros, soit sensiblement le même montant qu'en 2005...»

De quoi financer l'ARV de la circulaire du 13 juin...

*sérieux de leurs études et l'absence de troubles à l'ordre public*». Ce sixième critère, tout comme les deux précédents, consacre et étend le pouvoir discrétionnaire des préfets: c'est la voie ouverte à l'arbitraire. Quand on connaît la façon particulièrement zélée avec lequel certains d'entre eux appliquent les directives ministérielles, l'extension de leur pouvoir d'appréciation et de décision a de quoi faire frémir. D'autant plus qu'après l'annonce par Yannick Blanc, directeur général de la police à la préfecture de Paris que «*plusieurs milliers*» de familles seraient régularisées, une interprétation restrictive de la circulaire du 13 juin fixant les critères de régularisation a été demandée aux préfets pour atténuer la vague des demandeurs<sup>4</sup>.

Cette façon de considérer les sans papiers comme des objets est scandaleuse et inacceptable.

## Razzia en perspective

Quels étrangers paieront les frais des interprétations restrictives et obligatoirement subjectives faites par les préfets sous couvert de la demande ministérielle ?

Personne n'ayant parlé de revoir à la baisse l'objectif de 25 000 reconduites à la frontière, il est évident que la régularisation annoncée, massive ou pas, n'habillera Pierre qu'en déshabillant Paul. Certain/e/s seront donc sacrifié/e/s pour combler le déficit que celle-ci entraînera.

Il se prépare sans doute une véritable razzia de jeunes majeurs scolarisé/e/s, de célibataires, de tou/te/s ceux et celles qui seront considéré/e/s comme ne remplissant pas les critères cumulés de la circulaire. L'arrestation et l'expulsion de plusieurs jeunes depuis la promulgation de la circulaire, dénoncées par le RESF, en sont les prémises<sup>5</sup>.

L'Histoire ne se reproduit pas à l'identique, mais elle est riche d'enseignements<sup>6</sup>.

En juin 1997, Lionel Jospin vient d'accéder au poste de Premier ministre. Jean-Pierre Chevènement promulgue sa circulaire du 24 juin 1997 relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière. C'est la ruée des sans papiers vers les associations d'aide aux demandeurs d'asile. Au final, 80 000 personnes seront régularisées et quelques 70 000 seront laissées sur le carreau... Et malgré les promesses répétées, les préfectures auront ainsi pu constituer, grâce à la «gauche plurielle», un immense fichier de 170 000 de sans papiers ! Episode à méditer...

## Spectacle électoral ?

Dans ce contexte, que penser de la polémique autour des chiffres, savamment entretenue et exploitée par les médias ? Qu'elle a sans doute été créée

et entretenue jusqu'au bout pour brouiller la réflexion et instaurer le flou. Assistons nous déjà au spectacle électoral ?

Julien Dray, porte-parole du PS, a parlé de «régularisation massive» et déclaré que «*le Ministre de l'Intérieur s'apprêt(ait) à régulariser des milliers de sans papiers, peut-être 40 000*». Régularisation massive alors il y aurait en France entre 300 000 et 600 000 étrangers en situation irrégulière<sup>7</sup> ? Mr Dray n'est pas inconscient, et il sait manipuler les mots : l'expression «*des milliers de régularisations*» n'a certes pas le même impact que «six mille» ou même que «quarante mille». Il a donc joué les mystificateurs. Le caractère populiste de sa déclaration, ajouté à la présentation de Sarkozy comme ministre dépassé par les conséquences de sa propre circulaire, visait à redorer l'image du PS en vue des élections. Mr Dray semble avoir passé l'éponge sur 1997 !

Quand les médias se sont saisis de la déclaration de Yannick Blanc, directeur de la police générale de la préfecture de Paris annonçant «*plusieurs milliers*» de régularisations, cela participait de la même manipulation populiste. Le président de la Ligue des Droits de l'Homme a présenté alors cette déclaration comme «*un premier pas*», et les associations souhaitaient que ce soit l'indice d'un fléchissement de Sarkozy sous la pression de l'opinion publique. Nous le savons aujourd'hui : c'était malheureusement prendre ses désirs pour des réalités.

Quant à Sarkozy, sa circulaire est un édulcorant permettant de mieux faire passer l'amertume de sa «loi relative à l'Immigration et l'Intégration», et de se ménager d'éventuels nouveaux électeurs. L'aide au retour volontaire, proposée à chaque famille qui dépose un dossier de régularisation permet au ministre de se cacher sous un masque humanitaire, mais aussi de se dédouaner des drames humains que provoquera, pour les familles considérées comme ne répondant pas aux critères, le rejet de leur dossier. C'est aussi une façon de se prémunir contre d'éventuelles velléités de soutien aux déboutés : *Ils sont responsables de leur sort puisqu'ils n'ont pas saisi l'offre généreuse qui leur a été faite !* Les précédentes propositions d'aide au retour volontaire, en 1997 et 1998 ont été un échec. Ce qui permet d'émettre de sérieux doutes sur le succès de celle que le gouvernement ressort aujourd'hui des placards.

La circulaire Sarkozy vise à confiner le soutien dans le système du cas par cas. Nous ne devons pas rentrer dans ce jeu : la défense de cas individuels est nécessaire, mais elle doit se doubler d'une réflexion générale et politique. Elle a ouvert une période d'accalmie qui prépare le pire: Sarkozy ne cesse de le répéter, ceux et celles qui ne répondent pas aux critères de la circulaire devront partir. La

vigilance sauvera des jeunes et des familles de l'expulsion, mais la dénonciation de la «Loi relative à l'Immigration et l'Intégration» reste plus que jamais à l'ordre du jour. Et cette dénonciation est indissociable du combat contre toutes les inégalités.

**Maité JEAN**

Alternative Libertaire, Association,  
JID (Justice, Immigration, Droits),  
Mulhouse

<sup>1</sup> RESF : [www.educationsansfrontiere-s.org](http://www.educationsansfrontiere-s.org) Numéro unique en cas d'urgence estivale qui permettra de mobiliser le plus de monde possible en cas d'arrestations ou de tentatives d'expulsion : 08 20 20 70 70.

<sup>2</sup> Violation d'une dizaine de textes et conventions internationales précisant le droit de connaître, apprendre et utiliser sa langue maternelle..

<sup>3</sup> «Ce rapport de 60 pages, aux marges aussi vastes que les interlignes, et composé pour les deux tiers d'annexes diversement passionnantes, s'intitule "Sur la prévention de la délinquance", pas moins, et il est présenté par un certain Bénisti, député -UMP, bien sûr, du Val de Marne, flanqué d'un bataillon d'élus motivés. Parmi ces élus, deux socialistes, dont on aimerait savoir ce qu'ils pensent du produit final des travaux auxquels ils ont été associés, deux UDF, et 14 UMP, parmi lesquels des personnalités aussi remarquables que MM Raoult, Estrosi, Vanneste -celui qui est actuellement pris à partie pour cause de prises de positions publiques homophobes, sans oublier Madame Boutin, qu'on ne présente plus. Cet aréopage d'humanistes à godillots cloutés s'est donné pour tâche de réfléchir sur les moyens de prévenir la délinquance juvénile. » **Philippe Martel**, Institut d'Etudes Occitanes 06, [http://ieo06.free.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=1&lang=fr](http://ieo06.free.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1&lang=fr)

<sup>4</sup>[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_l\\_interieur/le\\_ministre/interventions/conference-presse-immigration](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/le_ministre/interventions/conference-presse-immigration)  
[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_l\\_interieur/le\\_ministre/interventions/reunion-prefets-24-07-067570/](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/le_ministre/interventions/reunion-prefets-24-07-067570/)  
`portal_status_message=psm_status_changed`

Discours de N. Sarkozy aux préfets, 24 juillet 2006

<sup>5</sup> Rien ne nous permet d'attendre une quelconque clémence dans la réalisation de l'objectif des 25 000 reconduites pour 2006. Fait anecdotique mais révélateur de ce à quoi il ne faut pas s'attendre : le dernier «bénéficiaire» d'un arrêté de reconduite à la frontière à Mulhouse en 2005 (il fallait alors atteindre le chiffre de 20 000 personnes à la fin de l'année) s'était fait arrêter par la PAF (police aux frontières) le soir du Nouvel An, peu avant minuit !

<sup>6</sup> la loi Chevènement, 1998 <http://infosuds.free.fr/NEWS/SanPap3.htm>

SANS PAPIERS - Infos Mobilisation - 10 janvier 98

<sup>7</sup> Cf. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvements\\_de\\_l'immigration](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvements_de_l'immigration)

RESF 75 (Adresse postale : RESF C/o EDMP 8 Impasse Crozatier 75012 Paris - [educsansfrontieres@free.fr](mailto:educsansfrontieres@free.fr) / [www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org) ; Contacts : Brigitte Wieser (06 88 89 09 29) Jean-Pierre Fournier (06 13 26 33 42) Anthony Jahn (06 61 98 45 18) vient de diffuser un communiqué de presse qui confirme les informations et analyses des trois pages précédentes. Nous le publions ci-dessous.

## La circulaire du 13 juin n'aura donc été qu'un écran de fumée :

### Procédures expéditives, rejets massifs à la préfecture de Paris.

RESF a eu connaissance de nouvelles consignes données aux fonctionnaires de la préfecture de police de Paris qui suscitent la plus grande inquiétude sur la manière dont seront examinés les dossiers des familles dans le cadre de la circulaire du 13 juin.

Depuis le 16 août de nombreuses familles qui avaient initialement rendez-vous entre septembre et novembre pour l'étude de leur dossier, reçoivent des convocations à se rendre à la préfecture dans les jours qui viennent. Ces nouvelles convocations arrivent parfois pour le jour même, voire dans certains cas, trop tard pour qu'elle puissent s'y rendre.

RESF a appris qu'au cours d'une réunion le 16 août, le directeur du service des étrangers, Jean de Croone, a ordonné aux fonctionnaires de la préfecture, sur instruction du ministère de l'intérieur, de reconvoquer toutes les familles avant le 31 août et que des vacataires allaient être embauchés dès le 18 août pour expédier l'examen des dossiers – celui-ci ne devant pas excéder 15 minutes.

**RESF s'insurge contre ces nouvelles mesures qui vont à l'encontre d'un réel examen de la situation des milliers de familles qui ont demandé leur régularisation. Nous demandons instamment qu'aucun dossier ne soit rejeté parce qu'une famille n'aurait pas pu se rendre à ces convocations anticipées et qu'elles puissent honorer le rendez-vous qui lui avait été initialement fixé.**

Ces mesures confirment que la préfecture ne veut pas prendre pas en compte la situation réelle des familles et s'apprête à rejeter massivement leur dossier en raison du quota très restrictif de régularisation fixé par le ministre de l'intérieur.

Les premières réponses reçues cette semaine par les familles montrent que l'arbitraire le plus complet a présidé à l'étude de leur dossier. A situation similaire, répondant pleinement aux critères de la circulaire du 13 juin, certaines reçoivent une réponse positive, d'autres sont rejetées. Les réponses sont à peine motivées et se contentent le plus souvent d'indiquer d'une formule toute faite «vous n'avez pas apporté la preuve de votre attachement à la France».

La circulaire du 13 juin n'aura donc été qu'un écran de fumée. Dans quelques jours des milliers de familles vont être rejetées dans la clandestinité et la précarité. Leur fichage annonce en outre des opérations massives d'expulsion.

Le Réseau Education Sans Frontières reste présent aux côtés des familles dans les permanences de quartier et devant les guichets des préfectures comme il le sera dans les établissements scolaires dès la rentrée.

Resf 75, Paris, le 19 août 2006

Pour alimenter le débat sur le "principe dynamique de l'auto-activité du prolétariat", lancé par ACC, Carré rouge, l'Emancipation sociale et A l'encontre (voir ACC n° 176, de juillet dernier) nous reprenons ci-dessous un article consacré aux Bourses du travail paru dans "L'Emancipation Sociale" n° 42-43 (avril-mai 2006). C'est la revue éditée par l'équipe des AES (Amis de l'Emancipation Sociale). Pour s'abonner un an : 12 euros (chèque à l'ordre des Amis de l'Emancipation Sociale) écrire à Fabien Desgranges 29 rue de la Libération 70290 CHAMPAGNEY

## Les Bourses du travail, une histoire à méditer

L'histoire du mouvement ouvrier est plein d'enseignements pour autant que l'on sache véritablement les transposer au regard de la réalité concrète d'aujourd'hui.

L'émergence des Bourses du travail dès le 3 février 1887 à Paris marque la volonté de la classe ouvrière de se doter d'organismes horizontaux et territoriaux dépassant la diversité des professions et corporations. Cette solidarité de proximité géographique permet d'unifier les travailleurs qui aspirent à une transformation réelle de la société capitaliste.

Fernand Pelloutier, Emile Pouget sont parmi les initiateurs de cette éclosion. Elle s'explique également par le contexte, le chômage, la volonté de contrecarrer les bureaux de placements privés, la nécessité pour les gouvernements républicains bourgeois de l'époque de s'attacher, de contenir la force subversive de la classe ouvrière naissante.

Il n'empêche, les Bourses du travail sont le lieu de «causeries» organisées, de formation professionnelle, de mise en place de dispensaires médicaux chargés de lutter contre les compagnies d'assurance lors d'accidents du travail et un lieu de ressources juridiques. Mais ils sont surtout le moyen de mobiliser, «d'éduquer pour révolter» en donnant aux ouvriers «la science de leur malheur» pour reprendre les expressions de Pelloutier.

Toutefois, cette organisation qui se voulait autonome dépendait financièrement des municipalités, de «l'Etat républicain» qui, sous forme de subventions ou de mise à disposition de locaux, espérait conquérir ainsi la «paix sociale» tout en s'assurant les voix populaires lors d'élections.

La CGT et les Bourses du travail ayant fusionné, menant ensemble propagande et mobilisation pour la journée des 8 heures et appelant à la grève générale pour y parvenir, l'on comprend les réactions de «paisibles» bourgeois de saper les bases d'un syndicalisme révolutionnaire en pleine expansion: suppression des subventions, expulsions des locaux. De 1905 à 1907, 16 Bourses du travail furent fermées.

Ce qui demeure comme nécessité, c'est cette idée d'autonomie ouvrière à (re)conquérir et aujourd'hui contre les directions syndicales et les partis dits de Gauche qui se considèrent comme les «partenaires sociaux» naturels du capitalisme qu'il convient d'accompagner dans ses mutations libérales de précarisation et de destruction du code du travail. L'idée que nous avons affirmée, avec d'autres, que se constitue, par exemple, autour des salariés IP Marti tout un réseau de résistance territoriale et horizontal contre les délocalisations est en quelque sorte une lointaine réminiscence de l'autonomie ouvrière que nous appelons désormais auto-organisation.

Il faut lire le livre de David Rappe « La Bourse du travail de Lyon » édition Atelier de création libertaire.

Christophe Gérard

# Rencontres et lectures à contre courant

## Les Temps Maudits

Après un éditorial en prise avec la précarité : luttes du printemps contre le CPE et la LEC (loi sur l'égalité des chances), et la réalité de la dégradation de la vie due à la politique libérale, ce numéro 23 de la revue de la CNT sert au lecteur la deuxième partie d'un article centré sur les réformes du droit du travail: contrat de travail, embauche et licenciement (la première a été publiée dans le numéro 21). L'auteur s'y interroge notamment sur la fin prévisible du CDI (flexibilité oblige) et l'apparition, encore à l'état de gestation, d'un futur contrat unique, ainsi que sur la disparition programmée du licenciement pour raison économique. D'où la nécessité impérieuse de continuer la lutte contre la précarité, de "refuser les termes du débat tels qu'ils sont posés par les dirigeants patronaux et-ou syndicaux".

Suit un texte sur les événements de l'automne chaud dans les banlieues intitulé : "Révolte de la misère, misère de la révolte. Burn baby burn". Le troisième texte porte sur: "les médias, l'armée et la guerre civile post-coloniale". La revue aborde également l'international par un témoignage sur la main mise de l'Etat français sur le Togo : "Paris, capitale du Togo : c'est reparti pour 40 ans ?" En final un dossier OGM vu d'Argentine et la rubrique "Livres et revues". Le n°: 7 euros. Abonnement (6 n°): 33 euros. Chèque à l'ordre de la CNT, "Les Temps Maudits", bourse du Travail, salle 15 bis, 42028 Saint-Étienne cedex 1.

## Sur les traces de la révolution

Document social et historique sur la Belgique des années 1950 et 1960, cette autobiographie restitue l'atmosphère d'une époque, ses espoirs et ses déceptions. Quand la colère sociale gronde dans ces années d'après-guerre, l'auteur, Georges Doobeleer, après avoir participé au réseau belge de la revue *Esprit*, insatisfait par cette voie, rejoint les rangs de la 4<sup>e</sup> Internationale.

Cet engagement politique le mêle aux grandes luttes sociales de l'époque. Il devient un des principaux animateurs de l'organisation de jeunesse du parti socialiste belge et cofondateur du journal *La Gauche*. Engagé syndicalement, militant trotskiste, il participe au réseau d'aide au FLN, parcourt la Pologne où il contribuera à la reconstruction de l'organisation trotskiste dans ce pays. Il sillonne également le Japon, l'Asie du Sud-est et l'Inde, comme envoyé spécial de l'Internationale trotskiste. La description des pays étrangers visités offre une note particulièrement intéressante à ce roman de vie plein de rebondissements.

Sur les traces de la révolution - Itinéraire d'un trotskiste belge, de Dobbeleer Georges est paru aux éditions Syllepse ISBN 2-84950-092-5 Prix: 23 euros.

## Ingénierie du lien social

Les associations, qui sont fort nombreuses, sont porteuses d'idées, de valeurs, et permettent la mise en oeuvre d'initiatives spécifiques. Y participer, les dynamiser constituent un facteur d'apprentissage non négligeable de la démocratie et de la citoyenneté. Etre associatif relève d'une dynamique collective, mais c'est aussi une affaire individuelle.

Et là se pose d'emblée une question: de quelle façon ces dimensions sont-elles développées ou favorisées par le tissu associatif ? Diverses contributions tentent de répondre dans cet ouvrage. Elles sont le fruit de recherches menées en France et au Maghreb, notamment au Maroc, avec une différence d'approche notable de l'association entre les deux pays. Si en France les associations sont perçues comme efficaces et utiles à la vie démocratique, au Maroc, pays de démocratie naissante, le citoyen se sent mal représenté par les politiques, si bien que la participation associative directe tend à se substituer à cette représentation.

Ces contributions sont regroupées selon trois thèmes généraux : 1) "lien social et citoyenneté", 2) "participation associative et projets de société", 3) "intervention sociale, professionnalisme et bénévolat". Les recherches qui les nourrissent

conduisent à penser "la nécessité de bâtir aujourd'hui des rapports sociaux sur des bases de reconnaissance, de liberté, d'égalité, d'interculturalité..., de passer d'une société de consommation à une société de l'intelligence...".

17 euros. Edition "Licorne", 35 rue Alphonse Paillot, 80000 Amiens. Diffusion "L'Harmattan", 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 PARIS.

## Une trajectoire du capital

Ce livre est né d'un certain nombre d'interrogations sur un capitalisme pris entre mutations et continuité, entre capacité à survivre et mort annoncée. Deux grandes préoccupations le traversent. Il s'agit d'abord (en partant de Marx) de trouver l'équilibre entre énoncé de ses mutations et expression d'une continuité, entre bouleversement perpétuel et constance d'une matrice. En quoi, par exemple, la crise de 1929, bien que non reproductible, est-elle quand même le prisme au travers duquel on peut continuer à lire les crises d'aujourd'hui? Il s'agit ensuite de rejeter tout à la fois l'accablement résigné que suscite la perpétuation du capitalisme et le réflexe pavlovien de l'annonce régulière de sa fin apocalyptique. Il s'agit donc de désigner les écueils entre lesquels ce système navigue, qu'il peut éviter mais contre lesquels il peut aussi bien se fracasser. Que nous révèle, de ce point de vue, la trajectoire du capital, jetée comme un pont suspendu entre la crise de 1929 et celle, en 2001, de la « nouvelle économie » ? Comment alors comprendre qu'après la fin de la deuxième guerre mondiale, on n'a pas constaté une succession de crises de plus en plus violentes, mais, au contraire, trente années d'une expansion forte et régulière ? sont des questions à laquelle l'ouvrage tente de répondre.

La conclusion générale s'appuie sur l'ensemble de la trajectoire examinée pour tenter d'éclairer les voies d'un futur incertain. Elle décrit les sentiers escarpés que le système capitaliste un funambule entre divers abîmes: entre Etat dominant et passage du témoin, entre crises de l'intensivité et crises de l'extensivité, entre étouffement et effondrement. **Une trajectoire du capital - De la crise de 1929 à celle de la nouvelle économie.** Joshua ISAAC. 294 pages. 22 euros. Disponible en librairie ou sur [www.syllepse.net](http://www.syllepse.net)

## Contre le CPE et son monde

L'Infokiosk d'Avignon diffuse une brochure (aux Editions Imposables, juillet 2006, 40 p. A4) intitulé "**Contre le CPE et son monde**". Il s'agit de notes sur le mouvement dit anti-CPE en Avignon. Au sommaire : texte de réflexion sur le mouvement à Avignon ; chronologie de la lutte anti-CPE en Vaucluse ; témoignages ; tracts et documents locaux suivis du texte « anti-CPE: quelques questions en débat ». La brochure est disponible à prix libre à l'Infokiosk ou par correspondance chez « Les Chemins non tracés », BP 259, 84011 AVIGNON cedex 01 (0,77 euros de frais de port, timbres ou chèques à l'ordre de « Les Chemins non tracés »).

## Echanges

C'est le titre du bulletin du réseau "*Echanges et mouvement*" qui, dans sa livraison de l'été 2006 (n°177, 3 euros) consacre plusieurs articles aux Etats-Unis; l'un d'eux détaille comment s'est construit le mouvement contre la nouvelle loi pénalisant les immigrés.

Se fixant comme objectif de fournir des analyses et des informations en provenance de toute la planète, **Echange** s'intéresse aussi dans ce n°117 à ce qui se passe en Russie, en Iran et au Japon, dans trois articles qui éclairent l'état des luttes des classes laborieuses de ces trois pays.

Abonnement à "**Echanges**": 15 euros comprenant 4 numéros et les brochures publiées dans l'année (la dernière, comportant 68 pages au format 21X29 au prix de 4 euros, s'intitule "*La révolte des cités française, symptôme d'un combat mondial*"); pour toute commande ou abonnement s'adresser à "**Echanges et mouvements**" BP 241 75866 PARIS cedex 18; Courriel : [echanges.mouvement@laposte.net](mailto:echanges.mouvement@laposte.net) Site : <http://www.mondialisme.org>

# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CPPAP  
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

**A CONTRE COURANT**  
(service abonnements)  
BP 2123  
68060 MULHOUSE cedex

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 31/08/2006



**Sérénité de mise  
pour la rentrée  
2006...**

**Et même pour les  
suivantes...**

par Dédé



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J. FORTCHANTRE  
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

## Sommaire

- Page 1 ..... Edito
- Page 2 à 5 ..... La précarité au coeur du rapport salarial
- Page 6 et 7 ..... Bure : une détermination sans faille
- Page 7 et 8 ..... Une étincelle suffit pour déclencher l'apocalypse nucléaire !
- Page 9 et 10 ..... L'insécurité : fruit du sécuritaire
- Page 11 à 13 ..... La circulaire du 13 juin 2006 :  
une circulaire d'expulsion,  
une circulaire d'élections.
- Page 14 ... La circulaire du 13 juin : un rideau de fumée
- Page 14 ..... Les Bourses du travail : leur histoire
- Page 15 ..... Rencontres et Lectures

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)  
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>  
Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE